



L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER

LABELLE

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE, NUMERO 10

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, LE 5 MARS 1943

PARTISANS ET SECTAIRES

"Nous savons passer outre aux nuances, nous avons la sincérité de refouler nos divergences d'opinion sur des questions secondaires. Nous servirons le parti libéral aussi longtemps qu'il restera fidèle à ses principes et aussi longtemps qu'il sera dirigé par des hommes tels que M. Godbout. Nous n'avons pas honte d'être partisans. Je sais que mes paroles peuvent surprendre des jeunes qui entendent, dans leurs écoles, dans leurs collèges et dans leurs universités, d'autres propos."

Telle est l'idée maîtresse de la conférence courageuse, opportune et très au point prononcée par l'honorable Hector Perrier, secrétaire d'Etat de la province et député de Terrebonne à la Législature, à la manifestation de l'Association libérale de Mercier, lundi soir, à Montréal. Réquisitoire pondéré et digne, mais ferme contre l'école des sans-parti qui ne peut se passer de parti et qui en fonde au moins un par année d'une durée éphémère qui ne produit rien de stable et de durable. Notre directeur a fait le procès de ceux-là qui se prétendent indépendants, comme s'il était possible à un être rationnel de se figer dans une attitude de Jupiter olympien et de dominer dédaigneusement les activités humaines sans y prendre part avec conviction, et partant, avec passion, c'est-à-dire, en partisan. Il a fêtré ces hermaphrodites politiques qui brouillent dans tous les sens et sautent la clôture aussitôt que l'herbe se fait moins tendre et moins fraîche et qu'ils n'ont pas la part du lion, ces oiseaux de passage qui ne posent sur aucune branche et n'ont jamais la persévérance et la volonté de terminer la construction de leur nid parce que celui du voisin leur semble mieux situé ou plus vaste. Girovettes politiques uniquement agitées par les vents de la haine, de l'envie, de l'amertume et du dépit. Oppositionnistes professionnels qui se mettent en marche de la marche ascendante de l'humanité, échafaudent leurs théories nébuleuses sur les sables mouvants de l'opportunisme; empoisonneurs publics qui n'ont jamais contribué et qui ne contribueront jamais à l'édification d'une oeuvre constructive; lamentables sophistes continuellement rejetés par le peuple courroucé sur l'océan des épreuves politiques.

"On enseigne, a poursuivi le ministre, que les hommes politiques sont corrompus. D'où nous viennent ces propos? De certains gros financiers qui ont appris à la jeunesse le mépris des hommes publics. Ces propos viennent encore de soi-disant intellectuels ou universitaires qui prônent des théories inapplicables. Ils creusent un fossé profond entre les hommes politiques, qui sont des réalisateurs, et les rêveurs. Je n'ai aucun respect pour ces snobs."

La sévérité de ce jugement, porté par un homme d'Etat élu par le peuple et responsable à lui et au parlement, est méritée et coiffe comme il convient nos énergumènes qui s'insurgent contre la démocratie et le parlementarisme en se drapant avec hypocrisie et illogisme dans la toge de mascarade des libertés démocratiques et en jetant un regard famélique vers un siège parlementaire et le pouvoir.

Ils vitupèrent contre ceux qui ont le courage et la sincérité de choisir le parti et le chef qui leur inspirent plus de confiance que les autres, de travailler à la grandeur de la nation et au progrès du pays dans les rangs de ce parti et sous les ordres de ce chef, de consentir des concessions afin d'en recevoir en retour et de sacrifier parfois l'accessoire à l'essentiel. Ils se défendent d'être des partisans: ils sont des sectaires. Sectaires arrivistes et sinistres qui débâtent contre les partisans convaincus et réalisateurs. Ceux-là restent stériles dans leur activité turbulente. Ceux-ci sont féconds dans leur travail constant. Ceux-là se battent la margoulette sur les tréteaux. Ceux-ci luttent sur des principes qu'ils ne trahissent pas au moindre heurt. Les sectaires réclament la lune et n'obtiennent rien. Les partisans revendiquent et obtiennent une application plus généreuse de nos droits, parce que la saine discipline de parti leur a appris qu'à côté de nos droits nous avons des devoirs et que d'autres ont également des droits. Et grâce à leur expérience, à leur discernement et à leur tolérance, ils réussissent à imposer à tous les éléments de la nation le respect des droits de chacun dans la communauté.

"Quand on manque de respect envers la hiérarchie politique on en manque ensuite envers la hiérarchie religieuse," a remarqué M. Perrier à l'adresse des perpétuels mécontents et des prétendus sauveurs qui ne sont en réalité que des démolisseurs. L'attitude présente de M. Bourassa et de plusieurs de ses fidèles en fait foi, comme nous l'avons démontré dans des articles précédents.

Le Québec bien pensant sait gré au ministre de qui relève l'instruction dans la province d'avoir, à une époque où pullulent les sectes politiques qui engendrent le schisme et son cortège de haines, de discords, de confusions et de ruines, donné au mot partisan, si discrédité en certains milieux, sa vraie définition et d'avoir réhabilité, d'un seul jet d'éloquence, le parlementarisme.

Tout au long de son discours, M. Perrier a mis en garde ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par le mirroir d'une indépendance politique affroissant en apparence pour les esprits peu avertis, mais aussi illusoire et utopique que la neutralité dans les questions religieuses, économiques, littéraires, artistiques, scientifiques, sociales et sentimentales. Notre directeur a décrié le masque des sectaires et a découvert leur identité d'ennemis politiques, de fanatiques intransigeants et de théoriciens morbides. Il a réhabilité les partisans et a révélé leur sincérité et leur conviction pures dans l'étude et la réflexion alimentées par un désir ardent de collaborer à l'édification d'une oeuvre durable pour le présent et l'avenir de la nation canadienne sur la planète Terre.

La ligne de démarcation est tracée entre les deux écoles: le choix de chaque citoyen sera déterminé par son degré de sagesse, de clairvoyance, de réalisme, de patriotisme et de bon sens tout court.

Guillaume FREDERIC

On chuchote que...

Le premier mars s'est ouvert, dans tout le pays, une campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge. L'objectif global est fixé à dix millions de dollars, la province de Québec étant sollicitée à verser deux millions sur cette somme. Il serait oiseux d'insister sur la valeur profonde de cette oeuvre: la masse sait le but louable qu'elle poursuit, les services immenses qu'elle rend, les consolations qu'elle dispense. "In hoc signo vinces!" telle était la devise qui raviva le courage et la bravoure des hommes de Constantin et leur permit de vaincre. En 1943, alors que la guerre étend sur le monde le règne des souffrances et de la douleur, c'est par le signe de la "Croix-Rouge", symbole de pure charité et d'éclatant altruisme, que nous vaincrons les forces de la douleur et des souffrances! Que tous répondent avec spontanéité à l'appel!

On se demande, dans maints milieux, quel peut bien être le mobile qui incite certaines gens à accourir, par leurs propos fallacieux et incendiaires, les protestations que le rationnement de la bière n'a pas été sans déclencher. On se complait surtout à imputer aux autorités provinciales la responsabilité d'un tel rationnement. Il est vrai que Québec a cru devoir limiter les heures de débit. Cependant, — et

les taverniers et hôteliers l'admettent d'ailleurs, — le nombre d'heures permises par l'autorité provinciale est amplement suffisant pour faciliter aux taverniers l'écoulement de la quantité de bière qui leur est allouée en vertu du rationnement fédéral. Il n'y a qu'une explication à cette attitude étrange: le désir de créer la zizanie, d'embarrasser le gouvernement provincial, de soulever l'ire de la masse au profit d'un groupe qui convoite le pouvoir. Faire flèche de tout bois: telle est la consigne de ces ambitieux et semeurs de trouble.

Ceux qui, de mauvaise foi, soulèvent ainsi le mécontentement populaire et reprochent aux autorités d'avoir pris des mesures particulières pour restreindre la consommation des boissons, se constituent, — peut-être à leur insu, — les agents propagateurs du prohibitionnisme. Aimerait-ils voir la province retourner à un tel régime et entraînerait-ils faire goûter encore la masse, aux abus qui ont marqué les jours sombres où le débit clandestin des liqueurs causa de si grands ravages?

Devant les protestations qui s'élèvent au sein des diverses classes populaires, protestations avivées par les vociférations de fauteurs de discords et d'ambitieux, il serait fort possible que la province prit le

contrôle de la vente de la bière tout comme elle le fit des alcools. Ce n'est là qu'une rumeur, mais une telle initiative de la part des autorités ne serait-elle pas opportune? De deux maux, il faut choisir le moindre! Qu'on y songe donc!

L'union fait la force; la division engendre la faiblesse. La province de Québec offre aujourd'hui, sur la scène parlementaire, le lamentable spectacle d'une maison divisée. Cinq groupes politiques affirment leur désir du pouvoir. Un seul, — un vrai parti, — est encore numériquement fort, mais surtout puissant par la valeur de son chef, de ceux qui l'entraînent et le secondent et des oeuvres qu'il a accomplies: le parti libéral. Les autres ne sont en réalité que des mouvements. Mouvements vers quel but, vers quel idéal? Nul ne saurait dire. Sans risquer de verser dans l'erreur ou l'injustice, il est plausible de croire qu'ils ne tendent qu'à satisfaire les ambitions et intérêts personnels de ceux qui en tiennent la tête. Ces quatre groupes ou mouvements sont: le Bloc populaire canadien dont M. Maxime Raymond s'est assuré la "chefnerie"; le groupe Roy-Dorion, dont la formule n'est encore qu'une parfaite imprécision; le Parti canadien qui ne compte qu'un chef et qu'un unique membre, Liguori LaCombe et enfin, le groupe dont on ne connaît encore l'importance numérique, celui de M. P.-J.-A. Cardin. Pourquoi la province française du pays offrirait-elle ainsi un si navrant spectacle de désunion? Les ambitions personnelles ne sauraient-elles pas être refoulées et les difficultés apaisées? Et tous les éléments ne consentiraient-ils pas à accroître la puissance et l'influence de notre province en groupant toutes les énergies et les bonnes volontés dans une ambiance de bonne entente, sur un terrain d'intérêt commun? Et tandis qu'on se déchire, ailleurs, on fait des gorges chaudes! C'est là ce qui engendre notre faiblesse comme groupe ethnique.

Au cours du banquet récemment offert à l'honorable Maurice Duplessis, à Québec, par les membres de l'Union nationale, deux télégrammes de félicitations et de souhaits furent lus. Le premier était adressé au chef de l'opposition par M. Sasseville Roy, député de Gaspé. Il n'y avait là rien de surprenant. M. Roy ayant toujours protesté de sa parfaite indépendance. Le cas de M. Fred. Dorion, toutefois, ne se présente pas sous le même jour. Lors des récentes élections de Charlevoix-Saguenay, ce député nouveau, avide de recueillir tous les suffrages possibles, dissimulait sa couleur politique réelle et posait à l'indépendant. De ce chef, il s'assurait le concours de maints orateurs libéraux et captait la confiance d'une légion d'électeurs du même parti. Mais Monsieur Fred. Dorion n'était pas sincère. Le télégramme qu'il adressa, à SON CHEF, démasqua son jeu, mit à jour sa fourberie. Ainsi que l'ont fait dans le passé conservateurs et nationalistes, — ces sauveurs de la race, — le sire Dorion s'est balladé sous de fausses couleurs. Une fois élu, faisant fi de ceux qui ont cru à sa bonne foi et à sa sincérité, il réclame sa place parmi ceux qui savent trahir. Mais les électeurs de Charlevoix-Saguenay, — gens du Québec, — fidèles à leur devise, ... se souviendront!

L'Association libérale Sainte-Denis-Dorion a fait son "pèlerinage" annuel à Québec cette semaine. Nombreux, les visiteurs ont été accueillis sur le quai de la gare par leur président honoraire, l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, et par Me Paul Gauthier, député de Laurier à la législature provinciale. Le voyage a été charmant, au dire de ceux qui le firent, et on se promet que les circonstances le permettant, il se répètera l'an prochain et les années qui suivront.

L'organisation de l'hôpital de Sainte-Agathe va bon chemin. Le Gouvernement de la province vient de verser à ce lieu d'hospitalisation un généreux octroi de cinq mille dollars. Les révérendes sœurs de la Providence, à qui la direction a été confiée, procèdent rapidement à l'aménagement et aux modifications qu'il s'imposait d'apporter à l'immeuble. Dans un avenir rapproché, l'hôpital sera en mesure de dispenser les immenses services que la masse en attend.

Monsieur Lucien Bourbonnais, avocat de Terrebonne, présentera à la législature de Québec, un bill

Le Parlement et la guerre

Au cours du débat sur la déclaration ministérielle, la Chambre des communes a repoussé deux sous-amendements se rattachant à l'effort de guerre du Canada. Le premier, présenté par M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se lisait comme suit: "Nous exprimons le regret que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures nécessaires pour obtenir un effort de guerre total, en négligeant d'appliquer aux industries de guerre et aux institutions financières les pouvoirs conférés par la loi de mobilisation des ressources nationales, tout comme ils ont servi à la mobilisation du capital humain pour des fins militaires."

Le second sous-amendement, présenté par M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, et rejeté par 195 voix contre 15, était ainsi conçu: "Cette Chambre est d'opinion qu'en raison de la pénurie reconnue de la main-d'oeuvre agricole et de la rareté admise de la main-d'oeuvre pour les industries de guerre et autres activités industrielles de transport essentielles, les conseillers de Votre Excellence auraient dû pourvoir à la suspension de l'application (ou de la mise en vigueur) de la loi de mobilisation des ressources nationales quant à ce qui regarde la levée d'hommes pour le service militaire, en tout cas jusqu'à ce qu'une enquête par un comité de la Chambre ait précisé et déterminé de quelle manière le Canada peut maintenant contribuer le plus efficacement à la victoire sans détruire la vie économique, sociale et nationale du pays."

Fondation d'un comité paroissial d'Action catholique à S.-Jérôme

Le 26 février dernier, monseigneur Albert Valois, vicaire général du diocèse de Montréal, Directeur de l'Action Catholique, assisté de M. le chanoine Laurent Morin, fonda à S.-Jérôme, le 20ième Comité Paroissial d'Action Catholique.

Douze laïques, dont sept représentaient les mouvements spécialisés d'adultes et de jeunes de la paroisse, s'étaient réunis au presbytère, à la demande de M. le curé, pour établir les bases de cet organisme.

Messieurs les vicaires: Adrien Robillard, Paul Labelle, Bernard Desjardins, Jean-Paul Giraldeau et M. l'abbé Paul Contant, principal de l'école normale, assistaient à cette réunion.

M. le curé Emile Dubois souhaita la plus cordiale bienvenue aux distingués visiteurs et remercia monseigneur de sa délicate attention en venant organiser, à S.-Jérôme, le premier Comité paroissial d'Action catholique, en dehors de Montréal.

Ce comité, présenté à Monseigneur, se compose comme suit: Comité féminin: Mme Jean-Charles Marchand, présidente; Mlle Maximilienne Morand (J.C.F.), secrétaire; Mlle Thérèse Giraldeau, trésorière; Mme Ferdinand Gauthier; Mme Isale Lachance (L.O.C.F.); Mlle Annette Beauchamp (J.O.C.F.); Mlle Georgette Viger (J.E.C.F.).

Comité masculin: Docteur Léon Dugal, président; Guillaume Wilsey, secrétaire; Gérard Lepage (L.O.C.), trésorier; Réal Delorme (J.O.C.); Jean Bastien (J.E.C.). Monseigneur se dit heureux de rencontrer M. le curé, son ami de toujours, ancien confrère au séminaire de Sainte-Thérèse, et de confier au comité paroissial de S.-Jérôme le mandat d'action catholique.

M. le chanoine Laurent Morin définit le rôle du comité en expliquant les constitutions en termes clairs et concis, et donna les directives nécessaires à son bon fonctionnement.

C'est un organisme de liaison et de coordination, sous la direction du curé, de tous les mouvements d'action catholique et des oeuvres auxiliaires sur le plan paroissial, c'est le coeur de toutes les forces catholiques de la paroisse.

Tous les membres se dirent heureux de s'associer et de collaborer, sous la direction des Pasteurs de l'Eglise à ce rôle social d'Action catholique.

G. WILSEY, secrétaire.

pourvoyant à l'érection de la commission scolaire de la nouvelle paroisse de Saint-Maurice (Pont David). Ce bill sera sous peu étudié par le Comité des Bills privés.

CHANTS LAURENTIENS

Mon érable...

Il est là, parmi mes plus chers souvenirs, beau comme un univers, énorme comme un pan d'horizon et jettant encore la fraîcheur de son ombre sur ma vie à son déclin. Le bel arbre occupait la moitié du trottoir. Le maire du temps avait ordonné de l'y laisser. Des planches de pin l'entouraient et moi, je passais des heures à caresser la rude écorce, jaloux de mon bien.

Il était une richesse, allez! Chaque matin, à l'aube, le soleil y accrochait ses plus clairs rayons et tissait une dentelle d'or sur la toiture de la maison paternelle. Avec la moindre brise, l'enchantement de cette clarté changeait à toute seconde pour dessiner sur les bardeaux de cèdre les plus fantastiques images. Des moineaux surpris sautillaient d'une clarté à l'autre croyant trouver des petites vagues pour y mouiller leurs ailes.

C'était un géant mon érable. Ses feuillages cachaient tout l'horizon de la rue Labelle. Aux jours d'orage les éclairs ne pouvaient en fendre la verte masse et la pluie éclatait en bulles crevées pour laisser ses larmes chaudes sur toutes les feuilles. Quand le soir jetais son encre sur le village mon arbre prenait une forme de beau navire laissant sa proue frôler les bas nuages et dépassant toutes les mansardes voisines. Les étoiles s'y cachaient et de la fenêtre de ma chambrette j'ai bien souvent réussi à découvrir quelques astres ayant percé la masse de verdure et imitant des bijoux sur un écrin de velours.

Chaque matin, avant la classe, je prenais une tasse d'eau et j'allais arroser l'érable vénéré. Des gamins se moquaient de ce geste mais j'étais heureux de contribuer à la vie du géant, même si les quelques gouttes d'eau n'atteignaient pas les premières racines. N'ai-je pas réussi à lui donner un bourgeon de plus à l'éclatement des feuilles avec chaque renouveau? Puis à l'automne, quand l'incendie de beauté transformait l'arbre en fantastique tapis pourpre, je savais que ma tasse d'eau journalière avait jeté plus de couleurs dans au moins dix feuilles et cela me rendait heureux. Et puis à dix ans, il faut si peu pour aimer la vie...

Avec le retour de chaque hiver j'entourais le tronc de paille. Je devais faire cinq voyages de l'étable pour arriver à compléter le travail. J'ai même volé la litière de Caillotte, notre si bonne vache, pour arriver à bien cacher l'écorce qui touchait au sol riche.

Combien d'heures j'ai passé, le nez collé sur une vitre gelée, à admirer les branches sans feuilles qui se collaient au beau ciel bleu avec leurs pattes d'araignées de légende. Le soleil plaquait ses rayons froids partout et imprimait sur la neige du jardin endormi des centaines de petites croix noires. La nuit, avant de m'endormir j'écoutais la rafale qui glissait sur les toits. Le bruit prenait une douceur de complainte lorsqu'il arrivait jusqu'à moi de l'arbre, mon arbre.

J'ai souvenir d'un printemps plus beau, celui de ma première communion. Les jeunes feuilles de l'érable s'ouvraient toutes gonflées de sève. Dans le parterre les premiers boutons de roses cherchaient à crever leur enveloppe verte. Au retour à la maison je me rendis sous mon arbre bien-aimé et je promis de toujours aimer la nature et ses beautés. Je fis même avec mon canif une petite croix dans l'écorce.

Hélas! il est coupé depuis nombre d'années. Il faisait partie des vieilles choses de Saint-Jérôme, les plus chères. Un trottoir en béton cache les racines mortes, mais dans mes souvenirs, l'érable de la rue Labelle continue à grandir, à s'épanouir, protégé de son ombre tout un passé et tant de chers morts qui dorment au cimetière de sable.

Adolphe NANTEL



LE PROBLEME HINDOU

Ressassés et considérés dans leur ensemble, les commentaires de la presse étatsunienne sur la situation hindoue décèlent une claire compréhension de la complexité du problème qui se pose là-bas. Certaines notes, toutefois, rompent l'harmonie de cette expression populaire. Quelques journalistes d'outre quarante-cinquième ont cru opportun, — peut-être s'acharnant-ils à créer la confusion et la division et à diaboliquement brouiller les cartes, — de prêter à la Grande-Bretagne, quant à la ferme attitude qu'elle a prise, des motifs égoïstes et vulgaires. Ils ne voient dans la persistance de l'Angleterre à maintenir la haute main sur ses possessions territoriales aux Indes que le désir d'exploiter intensément les gisements d'or et de diamants qui s'y trouvent. Ces hommes ne semblent pas saisir la portée du problème, les réactions que son règlement immédiat causerait; ils ignorent, ou feignent d'ignorer, qu'une solution à cette heure même serait tout autant à l'avantage des Etats-Unis que celui de la Grande-Bretagne, les Indes s'offrant, de par leur situation géographique, comme base d'attaque des Alliés contre le Japon. L'intention de la Grande-Bretagne d'exploiter les richesses naturelles des Indes n'est nullement, aujourd'hui, dans les desseins des Anglais. Il est incontestable que dans l'exercice de leur commerce avec les Indes, ces derniers ont accusé des bénéfices; mais ceux-ci ne découlaient pas de la spoliation ou de l'usurpation, ainsi que certains l'insinuent, mais bien uniquement d'un légitime commerce avec les Hindous.

Dans le monde moderne, les fortunes ne s'édifient plus au détriment des masses que l'on exploite et qu'on laisse moisir dans la pauvreté et le dénuement; c'est la productivité, l'échange, le libre commerce qui en forment de nos jours la structure. Imprégnant d'un tel esprit ses relations avec les nations du globe, la Grande-Bretagne, avant et plus que tout autre nation, s'est créée et ouvert des marchés mondiaux. De là son succès dans le domaine commercial et industriel. Nonobstant ses efforts, l'Allemagne, de son côté, n'est pas parvenue à se pénétrer de cet esprit et à appliquer de telles mesures et pratiques; elle n'a toujours vu le succès que dans la contrainte, le dol et la spoliation. Quoiqu'en disent certains "experts" américains, les Anglais, — à quelque parti politique qu'ils appartiennent, — ne s'attachent pas à la tâche de découvrir des gisements d'or ou des diamants, ou des rubis ou des émeraudes aux Indes. Ceux qui évoluent là-bas ont embrassé la noble mission d'améliorer, en reformant l'économie sociale et politique de ce pays, les conditions d'existence de sa population, de lui rendre la vie plus facile et plus agréable. Il s'y trouve des contingents militaires, — dénués, eux aussi, de tout esprit politique, — dont la consigne n'est pas de persécuter et dont l'idéal ne consiste pas à mettre à jour les richesses du sol, mais bien, — et que de noblesse dans cet effort, — d'assurer le règne de l'ordre et de la paix dans ce vaste pays.

Ce n'est que le sous-estimer que dire du problème hindou qu'il est complexe. Pour en bien mesurer l'enchevêtrement, il faut être au fait de certaines conditions qui existent là-bas. Cette vaste contrée s'étend sur une superficie de 1,576,000 milles carrés. Sur cette étendue, les possessions britanniques prennent 886,000 milles carrés. De la population, qui s'établit à approximativement 388,800,000 habitants, 295,827,000 sont en territoire de domination britannique où les réformes dans le domaine économique s'avèrent inspirées du plus noble esprit. Mais l'étendue du territoire et le chiffre de la population ne représentent que deux angles du problème hindou. Ce qui ne contribue pas peu à accroître la complexité de ce problème est bien le fait que cent-cinquante langues ou dialectes se parlent dans ce pays. La carence de culture joue aussi un rôle prépondérant et rend difficile la tâche de mater ceux qui prêtent oreille aux propos subversifs et révolutionnaires. Sur chaque dix mille habitants, cent-cinquante seulement possèdent un certain degré de culture anglaise. De prime abord, ce chiffre peut sembler ridiculement bas, mais toutefois il dénote une satisfaisante amélioration si on se rappelle qu'il y a soixante ans, sur chaque mille âmes, quarante personnes seulement possédaient une culture quelconque. Lorsqu'on se penche sur ce problème, tentant de lui apporter la solution la plus satisfaisante possible, il ne faudrait pas ignorer la disparité des modes de vie, l'écart béant entre les divers groupes qui se meuvent dans ce vaste pays. Les intellectuels et les aristocrates sont au faite. Tout au bas, il y a le gros peuple composé d'autochtones qui sont demeurés enlisés dans leurs mœurs primitives.

Il y a aussi le système des castes qui sont au nombre d'environ deux mille. Et en plus de celles-ci, près de cinquante mille "intouchables" vivent encore aux Indes; ces gens sont privés de leurs droits et de la liberté de se mêler aux autres groupes. Depuis longtemps la Grande-Bretagne tâche à améliorer les conditions d'existence de cette classe inférieure. Dans les sphères culturelle et politique elle lui a fourni de multiples moyens de se tirer de cette ornière sociale. Grâce à ses efforts profondément humains et altruistes ont surgi, de la masse obscure des "intouchables", des hommes et des femmes qui brillent aujourd'hui dans l'administration, les arts et autres domaines. Mais hélas! ce n'est que le bien petit nombre.

Les peuples des Indes, déchirés par les querelles politiques, religieuses et linguistiques, victimes d'un fanatisme outrancier, exploités par les fauteurs de désordre, ont été l'été dernier, l'objet d'un geste de grande sollicitude de la part de la Grande-Bretagne: celle-ci leur a offert la pleine et entière liberté de se gouverner, de faire leurs propres lois, de présider eux-mêmes aux destinées de leur pays. Une seule condition s'imposait: cette liberté ne devait être acquise qu'après le conflit actuel et alors que la menace d'une invasion du territoire hindou par les nippons eût été à tout jamais conjurée. Cette offre, qui aurait permis aux Hindous d'élaborer leur propre constitution basée sur les besoins et aspirations de la masse, manifeste éloquentement le désir des autorités britanniques de mettre tout à contribution pour assurer le bien-être à ces peuples. Elle fait aussi mentir les prétentions de ceux qui prêtent à l'Angleterre de vulgaires, égoïstes et vils desseins. Elle fut rejetée. Cette offre faisait pendant aux efforts déployés par la Grande-Bretagne depuis cent-cinquante ans pour améliorer les conditions de vie des Hindous. Un premier et consolant résultat avait déjà été obtenu; grâce à l'Angleterre, les Hindous s'étaient débarrassés du joug que leur faisait subir de nombreuses principautés médiévales belliqueuses et étaient parvenus à vivre sous une forme acceptable d'ordre et de gouvernement.

A certaines feuilles américaines qui avancent que la Grande-Bretagne a versé dans l'usurpation et la spoliation, qu'elle n'a fait que s'emparer des richesses naturelles des Indes en se drapant d'un impérialisme apparemment complaisant, nous pourrions demander: Qui donc a chassé les Indiens des territoires du nord-ouest américain? Qui donc a fait la guerre aux Cris et autres tribus sauvages pour les concentrer ensuite dans les réserves de la Louisiana Purchase? Qui donc a enlevé le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et la Californie aux Mexicains? Qui donc s'est emparé, au détriment des Espagnols, de Porto-Rico et des Philippines? Qui donc a exigé de la Chine les mêmes droits et privilèges que ceux accordés à d'autres nations?

Tous ces actes, posés par nos voisins du sud, n'étaient pas l'expression d'un "impérialisme britannique complaisant", mais bien l'expression des droits légitimes dont jouissait l'Amérique d'étendre ses frontières.

Et nous ne voulons pas faire ici allusion à la fable de "la poutre et de la paille".

Léopold F.

Le quartier général de la Défense nationale annonce la promotion de Mgr C.-L. Nelligan, aumônier principal catholique romain, au grade de brigadier. Mgr Nelligan, évêque de Pembroke, détenait le grade de lieutenant-colonel depuis le début de la guerre et il avait ensuite été promu colonel honoraire.

(Photo Armée canadienne)

L'honorable Hector Perrier à l'Institut Pédagogique

Au nom de la maison, l'abbé A. Forget félicite le Secrétaire de la province pour les initiatives qu'il préconise dans le domaine de l'instruction

L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, a présidé, conjointement avec Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, la collation des diplômes qui a eu lieu à l'Institut Pédagogique samedi après-midi, le 27 février dernier.

M. Perrier a été agréablement surpris de voir quelle activité règne dans cette maison et il a félicité les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour leur apport à l'œuvre de l'instruction dans la province.

La reconstruction d'après guerre, dit le secrétaire de la province au cours de ses remarques, repose sur bien des facteurs, mais l'un des plus importants est sans contredit l'instruction. Il nous faudra une élite capable de rivaliser avec celles des autres groupes ethniques, et c'est dans des maisons comme celles-ci qu'on viendra la chercher.

M. Perrier a ensuite félicité les diplômées pour la belle constance qu'elles mettent au travail. Par là elles peuvent faire une leçon à nombre de garçons de nos collèges classiques, qui abandonnent leur cours après quelques années seulement.

Il les a également félicitées pour le bel enthousiasme dont elles font preuve à l'endroit de leur vocation.

Pour sa part, Mgr Maurault dit que l'Institut Pédagogique est un sanctuaire du beau et qu'il est ainsi un refuge de l'âme dans les temps troublés que nous traversons. Il a également remercié l'honorable Perrier pour ses libéralités envers la maison, libéralités qui ont été fort bien récompensées.

C'est à M. l'abbé A. Forget qu'échait la tâche de souhaiter la bienvenue au ministre. Il le fit en termes marqués au coin de la plus grande courtoisie et profonde sincérité.

Nous nous bornons à ne souligner de son allocution, que les passages suivants: "A l'heure où s'ouvre devant elles la carrière à laquelle elles se préparent depuis de nombreuses années, nos diplômées sont heureuses de sentir la sympathie d'un homme d'Etat qui comprend la valeur du travail intellectuel, et la beauté de la vocation d'éducatrice de la jeunesse. Elles savent que vous apportez ici, Monsieur le Ministre, un esprit largement ouvert à toutes les choses de l'éducation, et un cœur profondément sympathique à tous ceux et celles qui acceptent la tâche difficile de former la jeunesse." Et l'abbé Forget parle ensuite

de la famille de l'honorable Perrier "de l'héritage de famille qu'il développe dans les sphères de l'éducation", et ajoute: "Et c'est pourquoi à peine vous eût-on confié les lourdes responsabilités des intérêts provinciaux, vous vous donniez la mission de placer l'instruction publique au-dessus des mesquines luttes politiques, et, tout en reconnaissant publiquement le travail qui s'est fait dans le passé, d'améliorer notre système d'enseignement et de rémunérer avec plus de justice ceux qui s'adonnent à cette mission."

"C'est pourquoi vous avez fait voter à la législature une augmentation considérable de fonds pour rendre plus rémunératrice la fonction de maître ou de maîtresse d'école. C'est pourquoi encore, Monsieur le Ministre, vous aurez ce soir des paroles d'éloges pour les religieuses qui recevront la sanction de leurs études, songeant au courage avec lequel, après leurs longues heures d'enseignement, elles sont venues ici chercher chaque semaine le secret de se perfectionner encore dans l'exercice du ministère d'élite à elle confié."

"Vous trouverez aussi le mot de félicitations pour les courageuses maîtresses de la ville et de la campagne, qui, la rude année scolaire terminée, n'hésitent pas à sacrifier une partie de leurs vacances pour se rendre plus aptes à instruire nos petits Canadiens, afin de préparer une jeunesse intelligente et fière, une jeunesse qui ait du caractère et de la personnalité, une jeunesse honnête et travailleuse digne en tout de nos valeureux ancêtres. Vous regarderez encore avec sympathie la jeunesse studieuse qui vous accueille avec enthousiasme." Et plus loin:

"La présence de Madame Perrier dont elles connaissent déjà la bonté et la bienveillance, leur est aussi une précieuse joie. Nous vous remercions donc, en leur nom et au nôtre, au nom de toutes les communautés religieuses représentées à cette fête; il n'en est pas une, en effet, qui n'ait reçu quelque faveur de votre bienveillance." Et en terminant: "Soyez donc assuré de notre reconnaissance, M. le Ministre, et comme chez les religieuses, toute émotion de l'âme se traduit en élan vers le ciel, nous voulons vous promettre que, dans les luttes de l'arène parlementaire comme dans la paisible vie familiale, notre prière vous suivra pour demander à Dieu de veiller sur votre bonheur et de le protéger."

LA CLINIQUE DES RUMEURS

(Contribution de la Colonne Canadienne)

EVITEZ LES RUMEURS DANS LES LETTRES AUX SOLDATS

Les lettres que nos soldats, en service outre-mer, reçoivent de ceux qu'ils ont laissés au pays, contribuent à soutenir leur moral et les aident à supporter l'éloignement et les vicissitudes de la vie militaire. Le moral du soldat est cet état d'esprit qui lui permet d'envisager le danger avec indifférence et de regarder la mort possible avec sérénité et courage. Il importe de le maintenir à son plus haut niveau, et si la correspondance nous permet de contribuer à obtenir ce résultat, sachons l'employer intelligemment au lieu d'en faire un instrument de démoralisation et un véhicule pour la propagation des rumeurs. Des lettres empreintes d'optimisme et apportant de bonnes nouvelles du pays et de la famille font plus pour le maintien du moral des soldats en service actif que tous les échos qui peuvent leur parvenir portant sur les événements adverses et tous les rancœurs susceptibles de faire naître le doute et l'inquiétude.

Les fausses rumeurs sont une des armes favorites de l'adversaire pour créer la désunion et provoquer le mécontentement au front comme parmi les populations civiles. Winston Churchill a stigmatisé en termes énergiques les propagateurs de fausses rumeurs lorsque, dans un discours au Parlement, il a demandé à tous les patriotes, des deux côtés de l'Atlantique, d'ignorer les fauteurs de discorde et de faire taire ceux qui se plaisent à répéter les histoires contraires aux intérêts de la cause que nous défendons. Suivant le premier ministre, cette précaution est nécessaire si nous voulons que notre machine de guerre fonctionne dans les meilleures conditions possibles.

A son retour de Casablanca, le président Roosevelt n'a pas été moins catégorique dans sa dénonciation des pessimistes qui cherchent, par leurs propos défaitistes, à embrouiller l'opinion publique et à mettre en doute la pureté des buts des nations alliées dans cette lutte titanessque contre les ambitions nazies. Certes, nous ne pouvons ignorer les avertissements de ces deux grands chefs.

Où, il faut éviter de faire le jeu de Goebbels et d'Hitler en colportant jusque dans les rangs de l'armée les mensonges destinés à nous affaiblir et à miner notre moral. Il faut éviter de propager par la correspondance, les histoires malicieuses et, la plu-

part du temps, fausses, mises en circulation ici par les agents de l'axe. Il vaut mieux ne pas écrire du tout que d'envoyer aux soldats des lettres pleines de critiques contre l'administration ou de récriminations sur les conditions de vie au pays — rationnement, restrictions, impôts, craintes, soucis, etc. Les lettres doivent au contraire refléter l'optimisme, la confiance, la gaieté.

M. Andrew S. McCrindle, surintendant des services de guerre de la Légion canadienne, déclarait récemment à son retour au Canada, que trop souvent des soldats reçoivent, de personnes peut-être bien intentionnées mais sûrement maladroites et peu charitables, des lettres dans lesquelles on leur fait sur leurs épouses ou leurs familles, des rapports qui leur causent de vives inquiétudes. Des enquêtes ont révélé que dans la plupart des cas ces commérages sont absolument sans fondement. C'est une autre forme de propagande axiste qui fait la joie du petit Goebbels.

La Clinique présente maintenant, comme elle le fait chaque semaine depuis plusieurs mois, quelques-unes des rumeurs courantes en même temps que les faits véridiques se rapportant à chacune d'elles.

Voici une rumeur qui, si on lui laisse libre cours, nuirait certainement à l'envoi des cigarettes outre-mer.

La rumeur

"L'argent perçu par le Buckshee Fund n'est pas dépensé pour les soldats qui sont en service actif."

La vérité

Le major général W. W. P. Gibson, président du Buckshee Fund, a déclaré à ce propos: "C'est une pure absurdité. 23,000,000 de cigarettes et 3,100 livres de tabac à pipe ont déjà été expédiés outre-mer par le Buckshee Fund. Le montant d'argent total recueilli par le Buckshee Fund, à part le faible pourcentage attribué aux dépenses autorisées par le ministère des Services nationaux de guerre, sert à l'achat de cigarettes et de tabac pour les Canadiens en service actif. Les envois sont destinés au général des Services de guerre de la Légion canadienne outre-mer, qui s'occupe de les distribuer. On reçoit tous les jours des milliers de lettres de remerciements pour les cigarettes et le tabac ainsi expédiés à nos troupes en service en Grande-Bretagne. Le Buckshee Fund, dont le général

Les jeunes doivent être fiers de leurs origines Les liens de l'âme

Il leur suffira, a ajouté l'hon. Hector Perrier, de se qualifier pour occuper, demain, des postes de commandement. — M. Joseph-A. Francoeur

L'hon. Hector Perrier, posant en principe que "le gouvernement Godbout a hâte de voir nos jeunes patriotes occuper, demain, des postes de commandement partout où s'exercera leur activité", formulait, lundi soir, à leur intention le conseil suivant: "Restez fiers de vos origines, restez profondément Canadiens français et catholiques; ceci ne vous nuira jamais, au contraire. Si vous voulez réussir dans la vie, il vous suffira de vous qualifier pour les tâches qui vous attendent, de vous imposer par votre valeur personnelle, tout en évitant de marcher simplement sur des préjugés."

L'hon. secrétaire provincial, qui inaugurerait une série de causeries que l'Association libérale Mercier projette d'organiser au cours de la présente année, à un buffet-dansant en la salle Luxor, a tenu à mettre ses jeunes auditeurs tout particulièrement en garde contre ceux-là qui prêchent le mépris du parlementarisme et des hommes politiques. Quoi que disent ou fassent certains gros financiers, dit-il, ils ne peuvent, ne pourront jamais acheter nos pouvoirs législatifs. Méfiez-vous également, d'autre part, de ces intellectuels qui prétendent être les seuls à posséder toutes les connaissances et avoir le monopole du vrai patriotisme mais qui, condamnant la politique, n'ont pas le courage d'affronter eux-mêmes les attaques.

"Tous les partis ne sont pas corrompus"

"Il existe une troisième catégorie de gens qui prêchent le mépris du parlementarisme et de la politique et dont le cri de guerre est: 'A bas l'esprit de parti'. Ils soumettent que tous les partis sont corrompus. Cela n'est pas vrai. Selon un auteur français, avez-vous remarqué que les pêcheurs en eau trouble qui réclament le plus la disparition des vieux partis sont précisément ceux-là qui n'ont pour but immédiat que d'en créer d'autres à leur propre avantage égoïste personnel. Ils n'ont pas de principes, sauf leur mécontentement, leur ignorance ou l'impossibilité où ils se trouvent de s'imposer par des mérites réels. Bref, ceux-là qui protestent le plus fort contre le parlementarisme et la politique sont, comme il est facile de le constater, des fascistes, des séparatistes, des isolationnistes ou des membres de la cinquième colonne."

Un point c'est tout. Je sais que cette déclaration me vaudra, demain, les injures d'un journal dont je n'ai pas à mentionner le nom. Ce sera ma gloire, car j'aurai eu la satisfaction d'avoir dit la vérité aux jeunes qui m'écoutent et mis ma modeste expérience de vingt-cinq ans d'activités politiques à leur service...

"On parle d'abolir les partis politiques", poursuit un peu plus loin l'hon. M. Perrier. "C'est donc dire qu'on rêve de leur substituer un régime de dictature ou encore l'anarchie. Nous n'en voulons pas, ça serait un manque de respect envers l'autorité civile et la hiérarchie sociale, qui ne ferait que précéder de très peu un manque de respect envers l'autorité religieuse, comme on peut le constater par l'histoire de tous les pays vivant ou ayant vécu sous un régime de dictature ou encore l'anarchie."

McNaughton est l'un des patrons, reçoit tous les jours de nombreuses lettres de remerciements de la part des troupes cantonnées en Grande-Bretagne, pour les cigarettes et le tabac qui leur sont envoyés.

N'ajoutez pas foi à ces rumeurs; continuez à envoyer des colis outre-mer pour maintenir le moral de nos soldats.

La rumeur

"On défendra bientôt l'envoi de colis aux troupes qui sont outre-mer."

La vérité

De M. W. P. Mulock, ministre des Postes: "Ceci est complètement faux. Le service des Postes, le ministère de la Guerre ou tout autre ministère n'a jamais soulevé la question d'interdire l'envoi de colis aux marins, soldats et aviateurs."

NOTE: Les ministres des différents services de guerre ont toujours attaché une grande importance à l'envoi du courrier et des colis aux membres de nos forces armées, car ils sont d'une valeur inestimable pour soutenir le moral des troupes.

Les histoires fausses sèment le mécontentement parmi les troupes qui s'apprennent à partir pour défendre le Canada.

La rumeur

"Plusieurs jeunes gens parviennent à échapper au service militaire parce qu'ils sont classés comme cultivateurs, alors qu'ils n'ont rien à faire avec l'agriculture. Quelle est l'attitude du gouvernement à cet égard?"

La vérité

Le Service Sélectif national répond à cette rumeur de la façon suivante: "Les trente bureaux de mobilisation qui sont dispersés à travers le Dominion exigent que celui qui demande une exemption prouve qu'il est réellement cultivateur et qu'il a, comme tel, droit à l'exemption. Jamais il ne s'est présenté de cas où l'on a accordé une exemption comme cultivateur sous de fausses représentations. Si des gens connaissent des cas de ce genre, ils devraient faciliter le travail des administrateurs de la loi en avertissant le registraire du bureau de mobilisation le plus proche."

régime totalitaire. D'aucuns se plaignent de notre présent système politique. Dites-moi s'il y a au monde une seule minorité jouissant d'autant de libertés, libertés civiles aussi bien que libertés religieuses de toute sorte, que la minorité canadienne française, et demandez-vous aussi ce que l'on mettrait à la place du régime qui nous vaut ces libertés?"

Ideal et but communs Il en est qui nous reprochent, a aussi soumis à l'attention de ses jeunes auditeurs l'hon. M. Perrier, d'être des partisans. "Nous le sommes et nous sommes fiers de l'être avec un chef tel que l'hon. Adélard Godbout, homme d'Etat qui va chercher dans le passé des leçons pour le présent et des perspectives pour l'avenir. Nous sommes des partisans, oui, non des sultans, comme quelques-uns le prétendent, en ce sens que, prêts à sacrifier des nuances d'opinion, nous sommes animés d'un idéal commun et sommes anxieux d'atteindre un but commun qui est de servir le peuple, de lui dire à l'occasion des vérités non susceptibles de rendre populaires toujours ceux qui ont le courage de leurs responsabilités, mais qui s'imposent dans l'intérêt de notre race, de notre province et de notre pays, le Canada."

L'hon. M. Perrier n'hésite pas à conseiller, enfin, aux jeunes qui en ont le goût de faire de la politique, "mais à condition d'étudier au préalable les questions sociales et économiques, c'est-à-dire de se préparer à être véritablement utiles à leurs compatriotes". Il admet que la politique est ingrate, mais la satisfaction du devoir accompli compense largement, suivant lui, les multiples ennuis que comporte la vie publique.

M. J.-Eugène Lefrançois.

Invité à présenter le distingué conférencier, M. Joseph-A. Francoeur, député de Mercier et whip-en-chef ministériel à l'Assemblée, a remercié tout d'abord l'Association libérale Mercier de son magnifique et constant travail pour la cause du parti libéral, c'est-à-dire du peuple, et à la féliciter d'avoir songé à organiser pour cette année une série de causeries. Il est heureux de proclamer que l'hon. M. Perrier est le digne successeur de l'hon. Athanase David, "l'un des meilleurs secrétaires qu'ait eus notre province". Rappelant quels furent les progrès de l'enseignement public dans le Québec depuis 1896, alors que le budget voté à cette fin était de \$50, M. Francoeur est fier de pouvoir préciser que ce budget, qui était l'an dernier de huit millions, dépassera cette année des dix-huit millions, et cela en dépit des multiples exigences de la guerre.

président d'honneur

M. Joseph-A. Francoeur La fête de lundi soir, à laquelle plusieurs centaines de personnes assistèrent, était sous la présidence d'honneur de M. J.-Eugène Lefrançois, président général de l'Association libérale Mercier, tandis que M. Léo Lemay, secrétaire, agissait comme maître de cérémonies. On remarquait aussi de nombreux représentants de plusieurs autres associations libérales de l'île de Montréal, tant féminines que masculines, dont Mme E.-S. Prevost, qui adressa brièvement la parole et présenta, au nom de ses compagnes, ses hommages à Mme Hector Perrier, présente, et accompagnée de Mme Joseph-A. Francoeur, Mme Ernest Lacroix, présidente du club des femmes libérales de Saint-Jacques, Mme Alphonse Brodeur, présidente du club Wilfrid Laurier des femmes libérales, Mme Tancred Jodoin, vice-présidente et autres.

On remarquait également, au nombre des autres personnalités présentes, MM. J.-Eugène Durocher, député de Saint-Jacques aux Communes, Paul Gauthier, Claude Jodoin et Georges Caron, députés à l'Assemblée législative, MM. J.-A.-A. Leclair, organisateur-en-chef du parti libéral pour le district de Montréal, Paul Portelance, son secrétaire, et autres.

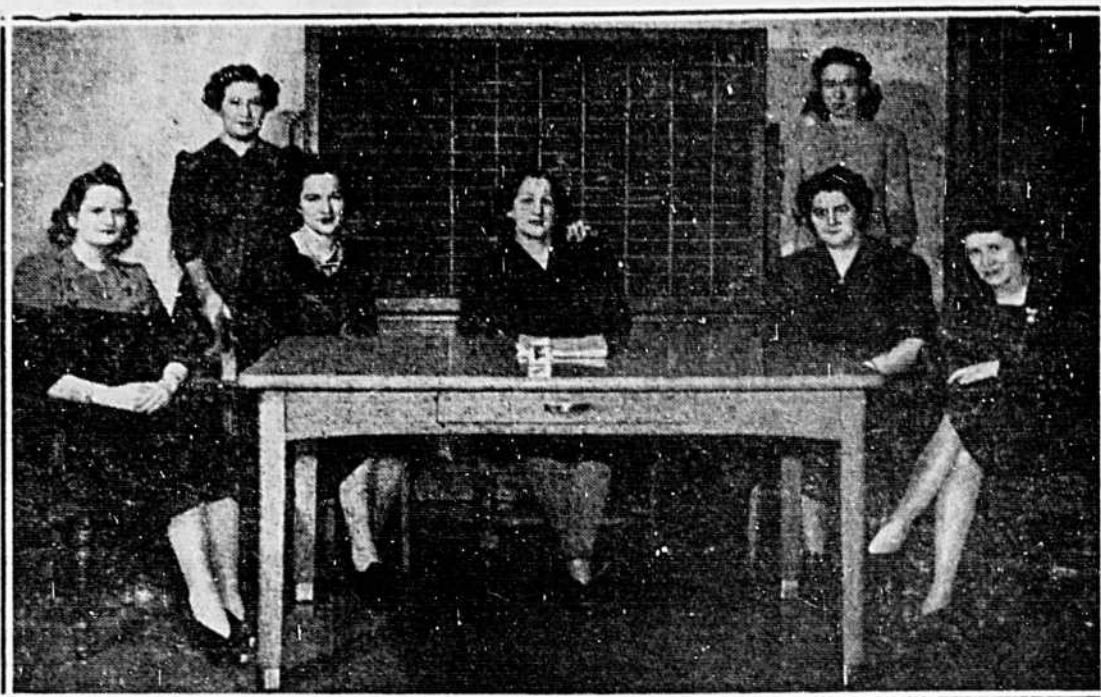
Notes historiques sur les festivals de Montréal

En 1936, des musiciens et des amis de l'art se groupaient dans le but de faire de Montréal le centre musical du Canada artistique. Ce projet semblait alors audacieux, pour ne pas dire chimérique, et, si tous étaient d'accord pour souhaiter sa réalisation, seuls, Mme Athanase David et M. Wilfrid Pelletier étaient animés d'une confiance qui devait, petit à petit, triompher de tous les obstacles.

Le premier comité fut formé sans retard et se mit à l'œuvre afin d'organiser, chez-nous, un Festival annuel de musique symphonique qui rappellerait ceux qui existaient déjà dans divers pays d'Europe et chez nos voisins, les Américains.

La réponse du public canadien à cette heureuse initiative ne tarda pas à dépasser les plus ambitieuses espérances des organisateurs. L'enthousiasme des auditeurs, de plus en plus nombreux, força l'organisation à élargir ses cadres et à multiplier le nombre des représentations.

Depuis la fondation des Festivals, le public a eu l'avantage d'entendre de la musique reli-



Certains représentants des employés de la direction se réunissent régulièrement pour débattre les problèmes de communications d'intérêt commun. La nécessité de supprimer ou d'abréger les conversations téléphoniques en temps de guerre, l'une des tâches les plus importantes, forme un des sujets d'étude. Un autre point à l'étude vise les méthodes de conservation des matériaux téléphoniques, dont la plupart sont aussi des matériaux essentiels de guerre. Ces groupes étudient les divers modes de collaboration du public en réponse aux appels publicitaires concernant une meilleure répartition du trafic interurbain. Ils discutent dans l'intérêt de l'effort national de guerre, les restrictions du service et leur mise en vigueur selon les circonstances dans les endroits affectés.

La photographie ci-dessus montre les employés du service du trafic du téléphone Bell délégués par leurs camarades de travail pour représenter notre district, lors d'une réunion qui eut lieu à Montréal récemment. De gauche à droite: Mlle E.-B. Dempster, Lachute, Mlle M. Grignon, Lachine, Mlle F. Durocher, Lachine, Mme G. Cadieux, Saint-Jérôme, Mlle A. Gauthier, Valleyfield, (debout) Mlle L.-C. Raymond, Sainte-Agathe, et Mlle B.-I. Filiatrault, Valleyfield. Mlle M. DeChanel de Sainte-Anne de Bellevue était absente quand la photo fut prise.

gieuse de Bach, Beethoven, Mozart, Handel, Fauré; des Symphonies de Beethoven et de Sibelius; des opéras comme *Roméo et Juliette* de Gounod, *Pelléas et Mélisande* de Claude Debussy.

Le programme de cette année sera digne d'un si beau passé. Il débutera par la *Septième Symphonie* de Shostakovich, avec Léopold Stokowski comme chef d'orchestre, pour se continuer avec la *Passion de Saint-Matthieu*, dirigée par Wilfrid Pelletier et par un opéra de Mozart: *Les Noce de Figaro*, dont l'exécution a été confiée à Sir Thomas Beecham.

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Tu as lu les nouvelles d'Otawa, à propos des pneus pour les tracteurs? M. H.-H. Bloom, administrateur de la Commission des prix pour les machines de la ferme, a déclaré que les cultivateurs pourraient obtenir des pneus pour remplacer ceux qui sont usés sur les tracteurs. On pourra en avoir aussi pour les véhicules de ferme très lourds; mais je crois que ceci ne te concerne guère, car tu ne possèdes pas ce genre de machines. M. Bloom a ajouté que ce règlement, concernant le renouvellement des pneus, ne s'applique pas à ceux des camions ou des véhicules légers qui possèdent les cultivateurs.

Voici maintenant un autre avis, venu de la capitale fédérale: les fermiers pourront obtenir une quantité égale de produits fertilisants à celle qu'ils ont eue l'année dernière. Si la demande pour 1943 s'avère plus forte que celle de 1942, il se pourrait que les engrais chimiques ne fussent alors appliqués que pour obtenir les produits essentiels de la ferme. On te conseille donc fortement de placer ta commande le plus vite possible.

Ce contrôle gouvernemental est certes essentiel en temps de guerre, mon cher Prosper. M. Grant, administrateur des fertilisants, expliquait justement, l'autre jour, que le Canada est le pays pouvant leur obtenir le meilleur marché de toutes les Nations-Unies. Tandis que dans certaines contrées de nos alliés, le prix des engrais chimiques a augmenté de huit pour cent, il est, au Canada, plus bas cette année que l'an dernier!

L'économie a été réalisée de plusieurs façons: les entreprises rivales d'engrais ne peuvent plus se faire la guerre; la variété des produits a été grandement réduite, ne laissant subsister que les plus utiles; les intermédiaires ont été éliminés. Tout cela a résulté en une économie de \$640,000, pour les cinq provinces de l'est. Naturellement, les subsides fédéraux pour le maintien du sol en bon état seront continués en 1943, afin de stabiliser les prix et d'empêcher l'inflation.

Ton devoir, mon cher Prosper, est certes de te prévaloir de ces avantages, afin de maintenir ton équipement et ton sol dans le meilleur ordre possible. L'année qui vient fera probablement basculer la pendule de la guerre de notre côté. Nous sommes en train de gagner, mon cher ami. Cela veut dire que ni toi, ni tes fils ne deviendrez des esclaves. Mais pour bien s'assurer le triomphe, il s'agit, n'est-ce pas, de ne rien négliger. N'oublie pas que le Canada est destiné à devenir le grenier du monde. Je t'ai répété cela si souvent, que je commence à craindre de t'ennuyer avec de telles redites. N'empêche qu'elles sont si vraies, qu'il est

bon de les affirmer inlassablement.

Par sa position géographique, le Canada en général et la province de Québec, gardienne du Saint-Laurent, en particulier, sont appelés à jouer un grand rôle après la guerre.

Surveille ta terre: elle prend de jour en jour une importance plus grande.

Bien à toi,

DAMASE

Nous devons cultiver plus de légumes

Dans une déclaration remise aux représentants de la presse, M. A. Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, à Québec, invite les cultivateurs, les villageois, les citadins, à songer immédiatement à l'organisation d'un jardin potager, au printemps.

"La culture des légumes", dit M. Morin, "doit être inscrite à notre programme agricole de l'année puisqu'il est nécessaire de faire entrer dans notre régime alimentaire une plus grande quantité de ces produits. Les légumes ont d'autant plus d'importance actuellement que le régime végétarien tend de plus en plus à se substituer au régime carné. Au fait, par la force des circonstances, le peuple sera amené à une alimentation plus variée et plus en conformité avec la rareté de certains produits. C'est au grand bénéfice de la santé que la ration alimentaire de l'homme se fasse plus riche de légumes."

Pour le cultivateur, la question ne pose pas de problème puisqu'il peut produire lui-même tout ce dont il a besoin dans ce domaine. Encore faut-il qu'il récolte suffisamment de légumes. Par malheur, le jardin de famille qui, autrefois, faisait l'orgueil de nos fermiers, est en voie de disparaître. Là où il existe, il est souvent de dimensions trop restreintes. Le temps est venu de redonner à la culture des légumes une place d'honneur sur la ferme.

Que chaque cultivateur, que chaque rentier de nos villages, prennent immédiatement les dispositions nécessaires pour tiller, au printemps, près de sa maison, un potager aux dimensions convenables. L'été venu, on y puisera les légumes nécessaires aux besoins de la famille. Le surplus sera mis en conserves ou vendu au village ou à la ville, pour remplacer d'autres aliments que la guerre a raréfiés.

Que notre effort de guerre nous incite donc à cultiver plus de légumes. Il y va de l'intérêt de toute la population.

Sottise qui retombe sur son auteur

Il est inconcevable qu'à l'époque où nous sommes, en l'année 1943, plusieurs travailleurs canadiens des usines d'Ontario menacent les autorités en déclarant que s'ils ne peuvent obtenir de la bière après le travail, quand ils le désirent, ils se vengeront en refusant d'acheter des obligations de la Victoire et en vendant celles qu'ils ont déjà acquises.

Chacun trouverait ridicule un homme qui annoncerait que si la ville ne voulait pas poser une conduite d'eau jusqu'à sa maison, alors il cesserait de faire des économies et, de plus, il annulerait ses polices d'assurance-vie et celles contre le feu. Eh bien, l'attitude de ce petit groupe de travailleurs ressemble en tous points à celle de cet homme.

Les manifestations de ces buveurs de bière enragés semblent provenir du fait que les gens croient qu'ils font une grande faveur au pays en achetant des obligations de la Victoire. Il est une chose qui leur échappe. Certes, les Canadiens qui s'offrent

comme cible devant les balles ennemies ont besoin de tout le matériel de guerre que nous puissions leur fournir en achetant des obligations de la Victoire, mais ce n'est pas une faveur que nous leur faisons en leur fournissant ce matériel de guerre. Quand nous achetons des obligations, c'est à nous-mêmes que nous rendons service. Nous faisons un placement de tout repos, recevant en outre un intérêt de trois pour cent, ce qui représente un profit appréciable en ces jours où les taux d'intérêt sont particulièrement bas.

Ces hommes de l'Ontario auraient pu aussi bien dire: "Si vous ne nous permettez pas d'acheter la bière que nous voulons, nous nous punirons davantage nous-mêmes en cessant de nous intéresser à notre propre avenir, et en renonçant au profit que nous devons retirer des obligations que nous avons déjà achetées."

N'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE

SI VOUS AVEZ SERVI AVEC "OLD BILL" EN 1914-18



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Maintenant!

Nous sommes dès maintenant le ralliement des vétérans de la première Grande Guerre. Nous avons besoin de vous pour service actif n'importe où... pour poursuivre la grande tâche que la Garde des Vétérans du Canada accomplit depuis des mois au Canada et en dehors du Canada.

Rappelez-vous que la G.V.C. est partie de l'Armée Active du Canada, et la solde et les allocations, les droits de pension et de traitement médical de l'Armée Active s'appliquent dans ce cas.

Age maximum, 55 ans; Catégories médicales A, B et C.

Vous avez déjà fait. Vous pouvez le faire encore!



Pour renseignements, etc., adressez-vous à l'officier recruteur le plus proche pour l'armée ou la

GARDE DES VÉTÉRANS DU CANADA

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT, 1118, Côte Beaver Hall, Tél. HA. 0942

Toute l'enfance

O chère enfance !... un peu de vos minutes blanches
Se réveille, ce soir, et flotte dans les branches;
C'est vous, c'est la même heure avec le même espoir,
Les beaux projets, l'attente ineffable, le soir.
Soir de jadis !... ô soir plein de rêves sans nombre !
Il faisait doux, l'amour guettait déjà dans l'ombre;
On respirait de tout son être extasié
La douce odeur du monde et le jardin mouillé.
C'était l'enfance avec sa naissante chimère.
Les grands arbres, là-haut, chantaient dans la lumière,
Et jeune, au loin, avec son aurole d'or,
L'avenir ingénu nous attendait encor.
On rêvait; on croyait dans son âme suave
Que tout serait, au monde, harmonieux et grave,
Et le regard perdu, là-bas, sur le chemin,
On voyait s'avancer, dans un halo divin,
Le Bonheur revêtu de sa tunique blanche.
C'était le soir, comme ce soir, sur chaque branche...
C'était l'enfance... et puis les larmes sont venues,
Et les Douleurs, avec leurs faces inconnues,
Ont passé, brisant tout, les rires et les cœurs,
Les beaux yeux ont perdu leurs limpides lueurs.
Mais ce soir, le doux vent qui vient de la colline
Nous rappelle, en chantant, notre enfance divine.
C'est elle; c'est encore le parfum des lilas,
La trace, sur le sol, des rondes et des pas.
Ah ! retrouver, avec le même charme tendre,
L'instant qui nous faisait frissonner sans comprendre
Et, dans l'heure pareille et grave qui s'endort,
Revivre l'heure exquise où l'on rêvait encor.

Marguerite HENRY-ROSIER

Conseils utiles

Pour empêcher la laine de rétrécir. — Faites dissoudre du savon dans une certaine quantité d'eau, en y ajoutant du sel de soude, dans une proportion de 4 onces par 2 gallons d'eau. Trempez les laines et flanelles dans ce liquide tiède et étendez-les sur une planche en ayant soin de les brosser avec une brosse de crin. Évitez d'employer les mains qui, en frottant la laine, peuvent la contracter. Après ce premier nettoyage, rincez les laines dans une légère eau de savon tiède, puis dans de l'eau pure.

Ne faites sécher ni à l'air ni devant le feu, mais en étendant les étoffes sur des cordes, dans un endroit aéré.

Pensées

Les méchants envient et haïssent, c'est leur manière d'admirer.

(V. Hugo)

Le respect que l'on porte aux croyances des autres peut être une preuve de la sincérité de sa foi propre ou de sa liberté de pensée.



Rend la cuisson facile et sûre — Le pain est léger, délicieux et la mie est fine



TOUJOURS FIABLE
L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE
EN ASSURE L'ACTIVITÉ

Anecdote

La crinière du tigre

Le bonnet de police, ayant appartenu à Clemenceau, et qui a prit place au musée de la guerre des Invalides, a une histoire.

D'abord, on en connaît plusieurs exemplaires. Celui qui lui porta le plus souvent est la propriété de l'"Homme libre" dont le directeur, alors secrétaire, M. Clemenceau, l'a précieusement recueilli ainsi que divers autres objets.

Les secrétaires de Clemenceau, les belles filles aux cheveux longs, éprouvaient — tous les goûts sont dans la nature — une certaine volupté, en l'absence de Clemenceau, à porter l'histoire coiffure.

Un soir, Clemenceau, recevant dans son cabinet le sénateur Murat, sentit sur son crâne comme une démangeaison. Il y porta la main, tira un cheveu. Il était d'une longueur extrême. Et au sénateur qui contemplait, interloqué, cette scène, il dit :

— Bon ! voilà que mes cheveux repoussent, maintenant ! Le lendemain, la même scène se reproduit. Alors Clemenceau, de moins bonne humeur, appelle Bernier, et lui criant, d'aussi loin qu'il le voit venir :

— Dites à mes secrétaires qu'elles cessent d'ensemencer mon crâne avec leurs cheveux, ou qu'elles y mettent plus de méthode. Hier, ils étaient blonds et aujourd'hui, ils sont noirs !

LE SIROP

à la saveur délicieuse

Un sucré pur et sain qui est toujours un régal

S'il arrive que votre épicerie n'en a plus en magasin, ça vaut la peine que vous attendiez pour ce délicieux sirop. Parfois la demande dépasse la production actuelle, parce que plusieurs milliers de ménages canadiens — et sont jointes à la multitude de personnes qui emploient le "Crown Brand".



LE SIROP
CROWN BRAND

Un produit de
The CANADA STARCH COMPANY, Limited

Les liens de l'âme

Quand l'enfant naît, père et mère se penchent à l'envi sur son berceau, tâchant à découvrir, dans les traits imprécis du fils ou de la fille de leur attente, quelque ressemblance à leur image. Les liens du sang sont là — la nature ! — créateurs à leur tour d'illusions douces autant qu'irréelles. Les fronts s'embuent de latente satisfaction. Une vie s'est détachée de l'arbre qui l'a portée. La joie l'a cueillie.

Que sera cependant à son zénith, cette vie à son aurore ? L'inquiétude et le rêve se dessinent dès lors et s'entreprennent — idéal ! — jusqu'à ce que se soient forgés, jour à jour, lentement, indissolublement, les liens de l'âme par quoi la race des fils perpétuera le souffle des ancêtres.

L'éducation devient ainsi un second enfanement. Et la transmission de la vie n'aura été que le prélude de la transmission de l'âme. N'ayons de cesse que cette double maternité ne s'opère en nous et par nous.

Au hasard de mes trop rares lectures, j'ai retrouvé, qui s'offraient à moi comme un inimmuable sujet de méditation, les quelques conseils pratiques que j'ai cru devoir reproduire ici. Ils sont de Mgr Dupanloup. L'autorité du vénéral éducateur que fut l'évêque d'Orléans donne à son enseignement, dans un temps où la famille elle-même n'échappe pas au relâchement des mœurs, une actualité plus vivante que jamais. A nous de nous en inspirer.

"L'éducation est avant tout une oeuvre de respect et d'autorité ; la fermeté y est donc indispensable.

"La fermeté dans l'éducation, c'est la force personnelle et morale ; la force d'esprit et de caractère. Ce n'est ni le ton de la voix, ni la grandeur de la taille, ni même l'âge et la science, ni surtout les punitions et les menaces qui donnent l'autorité : ce qui la donne et ce qui la soutient, c'est une trempe d'âme égale et ferme qui se possède et se gouverne toujours, et par là se montre digne de gouverner et de posséder les autres.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire : Mais il ne veut, il ne voudra pas !

"Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance ? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté.

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immoderée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil ; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas ! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond.

"Que faudrait-il donc faire ? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite : c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour ; on a guère à souffrir des enfants de cinq à six ans : ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gentillesse, on s'amuse de leurs gracieuses impertinences, et on ne veut pas prévoir que ces enfants de cinq à six ans en auront bientôt vingt et trente, et qu'ils feront peut-être payer cher à leurs parents le malheur de les avoir gâtés !

"Courbez la tête de votre fils et soumettez-le dans sa jeunesse ; châtiez-le sévèrement tandis qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse et ne veuille plus vous obéir, et qu'alors ils ne deviennent la douleur de votre âme.

"La fermeté dans l'éducation consiste principalement en ceci :

1° Ne laissez jamais mépriser son droit. On peut pardonner les fautes de légèreté, d'inadvertance, et même des fautes plus graves ; mais les manques de respect, les fautes contre l'autorité, jamais.

2° Ne laissez jamais commettre une faute, quelque pardonnable qu'elle soit, sans que l'enfant soit au moins paternellement, mais sérieusement averti de sa faute, et si cette faute est considérable, l'enfant doit être non seulement averti, mais gravement réprimandé, même quand on ne le punit pas.

3° Ne laissez jamais céder par faiblesse aux caprices et aux importunités des enfants. Il faut qu'ils sachent et qu'ils comprennent bien que, quand l'autorité a décidé, il n'y a plus qu'à se soumettre.

"Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet : c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte ; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même ; disons le mot, c'est être faible, car, ce n'est pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses.

"Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement ; tout par raison, par conscience, par réflexion : telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe, n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation."

Cette citation, un peu longue, eut été l'affaiblir que de l'abréger. Je songe aux trop nombreuses mamans que leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu et sans pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout-petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'éclosion de l'âme de leurs fils grandis dans la précoce adversité.

Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !...

MARYSE

Les hommes aiment tant à entendre parler d'eux qu'une discussion sur leurs défauts les enchante.

André MAUROIS

Ventre au four

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise

SOUPÉ A LA QUEUE DE BOEUF A L'ANGLAISE

Coupez une queue de bœuf en tronçons ; faites-les dégorger et blanchir ; égouttez-les sur un linge. Mettez-les dans une casserole ; avec du beurre, 2 petits oignons, une carotte, un bouquet et aromates ; faites revenir un quart d'heure. Assaisonnez et mouillez à couvert avec du bouillon ou de l'eau chaude et un verre de vin blanc. Faites bouillir et retirez sur le côté du feu.

Quand les viandes sont à peu près cuites, passez le bouillon, allongez-le, dégraissez-le. Avec un morceau de beurre et 2 cuillerées de farine, préparez avec le bouillon, et faites bouillir ; finissez de cuire tout doucement. Passez la soupe dans la soupière et mêlez-lui les morceaux de queue.

FILETS MIGNONS DE PORC A L'ALLEMANDE

Parez les filets mignons ; mettez-les dans un plat, arrosez-les avec quelques cuillerées de marinade crue et faites-les macérer 12 heures.

Le "shampoo" essentiel à la beauté des cheveux et à des "permanentes" durables

"Une belle chevelure fait pardonner bien des défauts" dit-on. Il s'agit, bien entendu de défauts physiques ! Le fait est qu'une femme à beau avoir un nez retroussé, de petits yeux... que sais-je encore comme défaut physique, si sa chevelure est belle, on oublierait vite que son nez ou ses yeux ne sont pas parfaits pour n'admirer que sa chevelure. Aussi importez-vous à toute femme désireuse de bien paraître de soigner ses cheveux. Le plus élémentaire de ces soins c'est, on le devine, "le shampoo" le dégraissement à fond du cuir chevelu.

Combien de shampoos doit-on se donner (ou se faire donner) chaque mois ? Cela dépend entièrement de l'état de votre cuir chevelu. Si vous avez la chevelure plutôt grasse, des lavages fréquents ne vous feront que du bien... une fois la semaine ne serait pas trop. Pour ma part (j'ai une chevelure "moyenne" assez abondante — j'entends par moyenne qu'elle n'est ni trop huileuse, ni trop sèche) je me donne régulièrement un shampoo par quinzaine et comme mes cheveux sont blonds, je fais suivre ce shampoo d'un bon rinçage vinaigré pour empêcher que mes cheveux ne brunissent trop vite. Naturellement, ce rinçage "vinaigré" n'est qu'un dernier rinçage, après que toute trace de savon a été chassée par des rinçages répétés.

L'ondulation permanente a réellement un effet asséchant sur le cheveu et sur le cuir chevelu qui, à la longue, peut nuire à la chevelure la plus saine. Il importe donc de réagir contre cet effet asséchant et on le peut très facilement, sans pour cela nuire à l'ondulation. Quelques gouttes d'un bon tonique capillaire (le contenu d'une bouteille vous durera des mois) massées dans le cuir chevelu, sinon chaque jour, du moins trois fois par semaine, rendront à vos cheveux cette vitalité en partie détruite par l'effet asséchant de la permanente.

Encore une fois — je ne le répéterai jamais assez — la propreté, l'hygiène sont la base de tous les soins de beauté, et il en est ainsi pour les cheveux comme du visage, des mains ou des autres parties de l'anatomie féminine.

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration excessive, des poids et mesures normaux. Vous pouvez vous les procurer en faisant la demande à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3¢ pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Cousine Blanche

Egouttez-les, piquez-les avec du lard, assaisonnez et rangez-les sur un plat à gratin ; arrosez-les avec du beurre, et faites-les revenir 10 minutes. Arrosez-les avec quelques cuillerées de leur marinade et finissez de les cuire. Egouttez-les, liez leur jus avec un peu de beurre mané et mêlez-lui une égale quantité de bonne crème crue ; faites bouillir deux minutes et versez sur les filets.

SALADE DE CELERIS ET TRUFFES

Emincez en julienne le cœur de 2 à 3 pieds de céleris tendres ; assaisonnez avec sel, poivre, huile et vinaigre ; ajoutez un tiers du volume de truffes noires, épluchées, peu cuites, également émincées et assaisonnez avec sel, poivre, huile et vinaigre. Sautez bien la salade avant de la servir.

LE PUDDING AUX NOISETTES

1-4 de livre de mie de pain, autant de sucre en poudre, 1-2 livre de noisettes et quatre oeufs, crème à la vanille.

Après avoir épluché les noisettes, c'est-à-dire les avoir débarrassées de leur coquille et de leur peau écaillée, dans un mortier et ajoutez-y le sucre, la mie de pain les jaunes d'oeufs en travaillant avec soin ; en dernier lieu, mettez les blancs d'oeufs battus en neige. Huilez un moule, garnissez-le de cette pâte et faites cuire au bain-marie. Pour servir, décorez de noisettes. Vous pouvez avec une crème à la vanille et c'est tout simplement délicieux.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité

EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

"La santé des dents"

L'épouse du docteur

Charles Smith

meurt subitement

Comment il faut se brosser les dents

Une mauvaise manière de se brosser les dents, non seulement ne les nettoie pas, mais risque d'endommager les gencives et les dents.

On ne doit jamais se brosser les dents obliquement ; de cette façon on peut décoller les gencives et mettre à jour les racines des dents.

Voici comment il faut faire : brossez séparément les dents du haut et les dents du bas. Ouvrez un peu la bouche et appuyez la brosse sur la gencive, au-dessus des molaires de gauche. Brossez en descendant jusqu'à la surface des dents, et répétez les mouvements une dizaine de fois, afin de bien nettoyer les molaires du haut. Brossez de la même façon les canines et les prémolaires. Brossez les dents d'en avant en imprimant à la brosse un léger mouvement de rotation, jusqu'au bord des dents ; répétez ces mouvements une dizaine de fois. Faites de même pour les dents de droite.

Il faut aussi brosser la surface interne des dents : appuyez la brosse sur le palais et brossez en ramenant la brosse jusqu'au bord des dents. Pour les dents de devant, brossez horizontalement.

Les dents du bas seront brossées de la même façon, excepté que les mouvements devront être de bas en haut au lieu de haut en bas.

Rincez-vous la bouche avec de l'eau chaude qui décollera les particules d'aliments et purifiera l'haleine. Des brossages réguliers font beaucoup pour garder les dents propres. Mais malgré tous ces soins, il peut se former des dépôts de tartre où les soies de la brosse ne peuvent les enlever. C'est pourquoi il est important de faire nettoyer les dents par un dentiste, deux fois par année.

Bourse d'étude à l'université de Montréal

L'Institute of International Education, de New York, vient d'accorder à l'Université de Montréal une bourse de \$1,800 pour permettre à un étudiant d'aller poursuivre ses études aux Etats-Unis pendant l'année académique 1943-44.

Tout étudiant de l'université, homme ou femme, peut mériter cette bourse. Il y a exception pour les étudiants en droit, parce que les lois américaines diffèrent des lois canadiennes.

La bourse ne sera pas attribuée après concours, mais le choix de l'étudiant sera fait par les autorités de l'Institute of International Education.

L'honnêteté doit dominer la capacité de tout individu quel que soit son métier.

Dr PAUCHET

RESTES TRANSFORMÉS



Roulés à la viande "Magic" faits avec des restes de rôti

2 c. à soupe beurre mou
1 tasse restes de viande hachés
2 c. à soupe oignon haché
2 tasses farine
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1/2 c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
1/2 tasse lait ou moitié lait moitié eau
Mélangez viande, oignon et beurre. Tamisez ensemble les ingrédients secs, incorporez le shortening. Ajoutez liquide pour faire une pâte molle. Renversez sur planche enfarinée et pétrissez légèrement. Abaissez à 1/4 pouce d'épaisseur et étendez du mélange de viande. Roulez comme à l'ordinaire, à la scie ; tranchez. Cuites sur grille, à four chaud (475° F.) durant environ 14 minutes. Servez avec sauce aux tomates.



PROTÈGEZ LES INGRÉDIENTS PRÉCIEUX.

ÉCLAIREZ BIEN

mais Épargnez le Courant...

avec des AMPOULES EDISON MAZDA



CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

FABRICATION CANADIENNE

PURE, de haute qualité elle vous assure des résultats parfaits

BENSON'S CORN STARCH FÉCULE DE MAÏS

BENSON'S CORN STARCH FÉCULE DE MAÏS

BENSON'S CORN STARCH FÉCULE DE MAÏS

BENSON'S CORN STARCH FÉCULE DE MAÏS

BENSON'S CORN STARCH FÉCULE DE MAÏS

BRAHMS

Il est des heures dans la vie où il faut bon de se sentir unis, de communier à un même idéal de Beauté. Cette halte nous permet de refaire notre provision de "fantaisie", le propre de tout artiste.

Aujourd'hui, je voudrais esquisser pour vous la grande figure musicale de JOHANNES BRAHMS. Si nous, héritiers Latins, il nous est plus difficile de découvrir la part de fantaisie, synonyme de poésie, qui existe chez Brahms, n'est-ce pas que nous ne l'avons guère étudiée, que nous nous sommes peu souciés de la comprendre. Aussi voudrais-je vous présenter, en même temps que le musicien, le poète, le paysan.

Les ancêtres de Brahms étaient de braves terriens fort attachés à leur sol de Heide dans le Dithmarsch. Bien que né à Hambourg le 7 mai 1833 et n'ayant connu la campagne qu'à l'âge de quatorze ans, Johannes est d'abord et avant tout "paysan". Il en a la bonhomie, la malice aigre-douce, le goût de la solitude et surtout l'individualisme. Cet atavisme, il se plaît à l'accentuer; au fait de la renommée, il s'appelle le "Musicien ambulant". Etait-ce en souvenir des débuts musicaux de son père? Peut-être. Mais je serais plutôt portée à croire qu'il évoquait ainsi la propre vision de son enfance.

Le foyer du père Jacob était en effet la pauvreté même. Dès l'âge de neuf ans, Johannes, l'aîné de trois enfants, se doit d'aider. Il s'engage comme pianiste dans les cafés et les bouges près du port. Quel travail pour un garçonnet impressionnable! Et pourtant, malgré les longues heures passées à faire danser les matelots, il trouve le temps d'étudier sérieusement le piano, un peu d'harmonie et les rudiments des connaissances essentielles. La culture qu'il acquerra plus tard — culture d'ailleurs assez poussée, surtout dans le domaine littéraire — sera due uniquement à ses propres efforts et à la rigoureuse discipline qu'il s'impose. Pour l'heure, la Bible vient de lui tomber sous la main. Cette âme d'enfant, déjà assoiffée de Beauté, en reçoit une empreinte indélébile. Elle développe en Johannes cette corde poétique qui sommeillait et crée, chez lui, une âme courageuse, virile, attachée avant tout à la vérité.

Vers l'âge de dix ans, il donne un premier concert à Hambourg. D'emblée, il est classé parmi les enfants prodiges. Un impresario offre de lui faire faire une tournée de concerts en Amérique. L'idée sourit au père Jacob qui y voit un moyen lucratif. Fort heureusement, Brahms échappe à ce malheur... et Marxsen — le célèbre directeur de Hambourg — l'accepte comme élève. Dès lors, son art et sa vie ne font qu'un.

Ses débuts comme compositeur datent de 1849. Une première tournée de concerts avec Reményi le conduisit à Weimar où Liszt apprécia ses compositions. Mais la vie à Weimar ne lui plaît guère. Le petit gas de Hambourg dira plus tard: "Oh! cette vie là n'était pas faite pour moi. Il m'aurait fallu mentir et ça, jamais". Il continue sa route et se rend chez son ami le violoniste Joachim. Puis, en 1853, Johannes rencontre Schumann. Rencontre enthousiaste de part et d'autre. Schumann salue en son jeune confrère l'élève, le génie naissant. Vingt quatre ans plus tard, en publiant

sa 1ère Symphonie, Brahms réalisera pleinement toutes les espérances de Schumann. D'ici là, il habite successivement la Suisse, Heidelberg, Hambourg, Zurich, Vienne où, enfin, il établit sa demeure. Le voici devenu Allemand du Sud: Il n'en perd pas pour cela son humeur parfois morose, son goût de la satire et son esprit de contradiction proverbiale.

Cet artiste, maintenant célèbre, chez qui les soldats de plomb exercent toujours le même attrait, qui relit avec amour Robinson Crusoe, et pour ses amis "l'enfant terrible". Ne s'avise-t-il pas un jour de dire à un critique: "Oui, sûrement vous aimez beaucoup Bach... particulièrement dans ses compositions tel Offenbach". Et cela naïvement, sagement. A un compositeur qui lui demande l'appréciation de sa dernière pièce, le Maître répond: "Vous avez du talent; l'autre de se redresser, mais vous en avez bien peu" ajoute-t-il.

Quant à la visite de Moszkowski elle est typique. Brahms, on le sait avait horreur des conventions, de la toilette etc... Pour lui, porter une cravate, était un supplice. Aussi, imaginez son mécontentement en voyant arriver Moszkowski en tenue d'après-midi. Il le salue par ces mots: "Ah! je ne savais pas que vous étiez un si parfait Dandy". Et Moszkowski de partir furieux. C'est encore Brahms qui dire à Henschel, parlant d'une composition d'un prince: "Oh! on ne peut jamais prendre trop de précautions pour critiquer l'œuvre d'un prince. On ne sait jamais qui la écrite".

Son verbe acide aimait ceux qui avaient l'esprit assez présent pour lui répondre. Un jeu de mots tournait-il contre lui, il était le premier à en rire. Voilà qui ne ressemble guère à Beethoven! Quant aux flatteurs, aux hypocrites, ils étaient fièrement repoussés. D'ailleurs seuls les gens ayant le courage de leurs opinions avaient son estime. Caractère tout d'une pièce, alternant entre l'explosion de la poudre-à-canon et la plus grande bonté, entre une mesquinerie incroyable lorsqu'il s'agissait de lui-même et d'une générosité extrême vis-à-vis des autres.

Le compositeur est-il de cette trempe? Certes. La musique de Brahms respire la santé, la force, la vitalité. Comme Beethoven, et plus encore que ce dernier, il puise son inspiration dans le folklore. Quoi de plus sain et de plus poétique! Il aimait dire: "Ouvrez mon cœur, vous y verrez gravé le FOLKLORE".

L'œuvre maîtresse qui l'imposait au public fut le "Requiem Allemand". Dès la première audition, les critiques saxonnes identifièrent Brahms à Beethoven. Cette ré-incarnation beethovenienne fut aussi reconnue par la France et Camille Bellaigue d'écrire: "Cette musique très pure, très pieuse, à la fois puissante et douce." Volontairement isolée, contemporaine et indépendante de la réforme wagnérienne, on dirait qu'elle ignore ou la dédaigne. Elle ne proteste pas, elle atteste seulement qu'en dehors d'un mouvement en apparence irrésistible, au-dessus d'un flot qui menaçait de tout engloutir, quelque chose de grand a pu naître et demeurer. Le "Requiem Allemand", c'est un "sommet très haut, très fier et non submergé." Sans doute Johannes n'est-il pas un no-

vateur tel que Wagner par exemple; cependant, tout en respectant les traditions classiques, le musicien de Hambourg introduit dans ses œuvres des effets harmoniques et rythmiques si nouveaux qu'on peut le classer parmi les audacieux. Son amour pour le contre-point lui fait découvrir une plus grande unité dans les Variations, de telle sorte que chaque nouveau développement semble sortir du précédent. Quant au langage harmonique, abondant en surprises du en grande partie à l'emploi de l'harmonie synopée chère à Veehoven, il est plein, riche, presque trop riche pour être réduit à quatre voix. Il en résulte une certaine dureté, sensible surtout dans les passages polyphoniques.

Brahms concevait l'étude de l'harmonie d'une étrange façon. D'après lui, la France et l'Italie attachaient trop d'importance aux classes d'harmonie proprement dites. "Qu'est-ce que l'harmonie", s'exclama-t-il un soir devant le major Desjoux, "si ce n'est une collection de noms et de surnoms qui, appelés à tour de rôle, viennent poliment saluer les accords. L'harmonie, c'est un groupe plus ou moins grand de notes consonnantes unifiées par le contrepoint".

C'est à l'automne 1876 que Brahms publie sa 1ère Symphonie en do mineur. Depuis vingt deux ans, il y travaille sans cesse supprimant, ainsi qu'il aime à le répéter "les notes inutiles". Dès la première audition Bülow s'écrie: "Nous avons enfin une 10ième Symphonie". La nouvelle école le porte aux nues tandis que les tenants du pur classicisme lui reprochent d'être romantique. On le compare successivement à Wagner, à Liszt, enfin à Beethoven. Quant à Brahms, il voulait bien reconnaître une certaine parenté de style avec Cherubini mais non avec Beethoven. Pourtant la symphonie en do mineur ne ressemble pas plus aux symphonies de Cherubini qu'à celle en ré mineur. Si elle conserve le cadre classique, elle s'en sert pour construire un édifice purement romantique. En Allemagne, on étiquette les quatre symphonies de Brahms comme suit: la Pathétique, la Pastorale, l'Héroïque, l'Élégiaque. Mais nous parlons de musique pure, pourquoi essayer de la convertir en "musique à programme".

Brahms est surtout connu comme symphoniste. Bien que les appréciations soient assez divisées, il est certainement un des plus grands maîtres dans cet art après Beethoven. Tout en conservant le cadre classique, Johannes substitue au menuet ou scherzo traditionnel, une sorte d'intermezzo lumineux, plein de charme. Outre les quatre symphonies, le compositeur hambourgeois écrivit pour l'orchestre des sérénades, des variations et quatre concertos. Les deux concertos de piano nous sont assez familiers. Quant au double-concerto pour violon et violoncelle, il nous est à peu près inconnu. Les virtuoses ne sont guère pressés de nous faire entendre pareille œuvre, qui nécessitant une très grande perfection, n'enthousiasmerait peut-être pas les amateurs de "tour de force." Épanouissement moderne de l'ancien concerto grosso, double-concerto surprend à l'abord tant nous sommes peu habitués au mariage de la musique de chambre et de l'orchestre.

L'esprit de contradiction de l'homme apparaît chez Brahms musicien, notamment lorsqu'il écrit pour le piano. Pianiste depuis l'âge de six ans, il semble s'être donné pour mot d'ordre: être le moins pianistique de tous les compositeurs. Il a d'ailleurs une conception tout à fait particulière de la technique de cet instrument. Eugénie Schumann raconte l'importance qu'il octroyait au pouce en jouant. Son style riche en figures polyphoniques, aux combinaisons rythmiques, changeantes, s'adapte mal aux nécessités physiologiques de deux mains.

Deux Rhapsodies (op 79) marquent l'apogée de son originalité et de sa vigueur. "Il y a plus d'orages dans ces deux pièces de jeunesse" dit Villroth "que dans les dernières œuvres". Parlant spécialement de la Rhapsodie en sol mineur, Herr Ernest écrit: "Brahms découvre ici de nouvelles couleurs pour l'instrument. La partie centrale, sans exemple encore dans toute la littérature pianistique, paraît hantée, démoniaque". Ces pièces portent bien leur nom de Rhapsodie; leurs mélodies s'interrompent soudainement pour revenir sur elles-mêmes. Quant à la forme, toutes les deux ont une structure nouvelle; celle en sol mineur est une sorte de forme sonate en raccourci, tandis que celle en si mineur combine le Scherzo-Trio, d'une beauté poignante.

Dans la musique de chambre Brahms occupe une place d'honneur. Là, plus qu'ailleurs peut-être, il se sent chez lui. C'est le domaine de l'intimité et sa réserve excessive s'effarouche moins. De la sonate en sol majeur pour piano et violon, le Maître disait: "Ici, un seul auditeur est déjà de trop". Cela peint bien le caractère intime de ce genre de pièces. Billroth ajoute que l'endroit idéal pour

écouter la "Sonate à la Pluie" que de Maurice Barrès, "Charles Maurras, fils de la Mer" et "Prin-

temps Tragique". L'adaptation radiophonique de cette pièce est de Jean Desprez et la mise en ondes, de Jacques Auger.

Ainsi que nous l'avons remarqué pour la musique de piano, les premières œuvres sont pleines d'anxiétés, de joies excessives, d'espoirs et de chagrins; peu à peu tout se calme et dans les dernières, un esprit contemplatif se révèle. Ce trait du tempérament de Johannes Brahms se dessine dans la sonate pour violoncelle et piano en fa majeur. L'adagio affectueux "semble avoir été écrit d'abord pour la sonate en mi mineur". Le Maître aurait trouvé ce morceau "trop plein de musique". Alors, avec ce sens de l'économie qui lui est propre, il en aurait détaché une partie. Cette hypothèse est justifiée par le genre de mélodie de la pièce. Brahms a deux types de mélodies: L'échelle, qui repose sur les arpèges et qui monte par intervalles réguliers et l'autre; le trapeze, sorte de pivot autour duquel la mélodie s'édifie. Le thème de l'Adagio appartient au genre trapeze, ce qui l'apparente à la sonate en mi mineur, tandis que la sonate en fa est essentiellement construite sur le système échelle. (Sonate en fa pour violoncelle op 99.)

Il me reste maintenant à vous présenter Brahms liédiste. Pour nous, du Québec, c'est l'Inconnu ou mieux, le Méconnu. A part une berceuse et quelques mélodies, la se borne le répertoire brahmien. Et pourtant ses lieds devraient être universels. Brahms y procède de Schumann par l'émotion, par l'intérêt donné à l'accompagnement. Mais l'harmonie et le contre-point sont supérieurs chez le Maître hambourgeois. Tour-à-tour léger ou sévère, gai ou triste, il touche à tous les genres de poésie et les traite avec vérité. Les profondes connaissances littéraires acquises sur le tard le servent à souhait. Au-dessus du texte habilement traduit, il a placé une marquetterie musicale d'une ingéniosité et d'une liberté extraordinaires. Jamais il ne recherche l'effet purement vocal et plusieurs de ses mélodies ont un caractère instrumental. Cette riche collection de joyaux compte environ deux cents lieds.

On reproche souvent à Brahms un style voilé, des couleurs sombres, une absence totale de joie, sans penser au clair-obscur qui illumine son œuvre. Les pièces pour chœurs sont remarquables par l'optimisme de leurs conclusions et les "Gypsy Songs" ne sont-elles pas le triomphe de la joie et de l'amour? Que dire de la Rhapsodie pour chœur d'hommes avec alto solo et orchestre! Le texte est tiré d'un poème de Goethe: "Le voyage à travers Hartz durant l'hiver". Cette œuvre, d'un tragique poignant, demande comme saliste une véritable artiste. La voix n'est plus ici que l'instrument de l'âme.

Schumann présentant Brahms au public avait dit: "Quand il inclinera sa baguette magique vers de grandes œuvres, quand l'orchestre et le chœur lui prêteront leurs puissantes voix, plus d'un secret du monde de l'idéal nous sera révélé. "Nous avons vu l'accomplissement de la prophétie. Le petit musicien de Hambourg atteint une réputation allant sans cesse s'accroissant. Puis, doucement presque secrètement, il meurt d'un cancer au foie en 1897.

Claire L.

LA T. S. F.

"LE CATHOLIQUE DEVANT LA GUERRE"

Causerie du R. P. Arthur Caron, O.M.I., à Radio-Canada. — Le dimanche, 7 mars, 1943, à 7 h. 45 du soir.

Le conférencier de Radio-Canada, le dimanche, 7 mars, sous la rubrique "Le Catholique devant la guerre" sera le Révérend Père Arthur Caron, O.M.I. Le Révérend Père Caron parlera "du catholique devant le conflit germano-russe".

Le conférencier du dimanche, 14, sera l'honorable le major général Léo Richer LaFlèche, ministre des services nationaux de guerre, qui parlera de la "guerre et du patriotisme".

Cette tribune de Radio-Canada a créé partout un très vif intérêt tant par les sujets que par les personnalités qui les ont traités, véritable cours doctrinal et social sur les choses de la guerre ainsi qu'on l'a dit si justement, au point de vue catholique.

Les conférenciers qui suivront seront le R. Père Thomas Delos, l'honorable juge Ferdinand Roy, le R. Père Frédéric Saintonge, S.J., M. Jean Bruchési, le R. Père Henri Matte, O.M.I., l'honorable sénateur Léon-Mercier Gouin et M. Jacques Maritain.

"LES PLAISIRS DU HASARD"

Le dimanche, 7 mars, à 8 h. du soir

René Benjamin, l'auteur de la comédie "Les Plaisirs du Hasard" que Radio-College a mise à l'affiche pour l'émission du dimanche, 7 mars, s'est fait connaître surtout par son roman de guerre "Gaspard" qui, en 1915, lui valut le Prix Goncourt. Ses principales œuvres sont "La Farce de la Sorbonne", "Le Solilo-

que de Maurice Barrès", "Charles Maurras, fils de la Mer" et "Prin-

temps Tragique". L'adaptation radiophonique de cette pièce est de Jean Desprez et la mise en ondes, de Jacques Auger.

UN OPERA CANADIEN A RADIO-CANADA

Le dimanche 7 mars, à 10 h. 15 du soir

Radio-Canada fera de nouveau entendre, cette année, Transil Through Fire", musique de Healey Willan et livret de John Coulter. Cette émission sera transmise par les postes du réseau Halifax-Vancouver, le dimanche, 7 mars, à 10 h. 15 du soir. L'œuvre fut créée en mars, l'an dernier, et obtint un tel succès auprès des auditeurs que la direction dut la remettre à l'affiche. La musique et le livret ont été remarqués par les critiques qui déclarèrent que cet opéra pouvait prendre place dans le grand répertoire.

Sir Ernest MacMillan dirigera.

OEUVRE NOUVELLE DE PROKOFIEFF

Sa nouvelle cantate, Alexander Nevsky, au programme du concert symphonique de la NBC. — Le dimanche 7 mars, 1943 à 5 heures du soir.

L'Orchestre symphonique de la N.B.C. au concert dont Radio-Canada fera le relais le dimanche, 7 mars, à 5 heures du soir, exécutera la Cantate de Prokofiev intitulée "Alexander Nevsky". C'est la première fois que cette œuvre est transmise par la radio, du moins en Amérique. La radio anglaise a déjà fait connaître cette œuvre mais jusqu'ici les principaux intéressés avaient refusé de la faire entendre à l'étranger. Elle a été donnée en public pour la première fois à Moscou le 17 mai 1939.

Prokofiev a composé cette œuvre pour un film du même titre en 1938. Le compositeur s'est inspiré de l'épopée d'Alexander Nevsky ce héros russe qui, en 1242, mit en déroute les hordes teutoniques sur les eaux glacées du lac Titus, près de Pskov.

Le Westminster Choir, de Princeton, N.J. a été invité par Léopold Stokowski à chanter cette œuvre que l'on dit être d'une très grande intensité dramatique.

L'orchestre jouera également l'Ouverture La Tempête, de Tchaïkovsky.

M. HENRI-C. BOIS AU COMITÉ DE LA SURVIVANCE

Le samedi, 6 mars 1943, à 6 h. p.m.

Le conférencier du Comité de la Survivance Française, le samedi, 6

Cigarettes SWEET CAPORAL

LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ

mars, à Radio-Canada, sera M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée membre du Conseil supérieur de la coopération. M. Bois dira "ce que la coopération a déjà réalisés dans le Québec."

"COUPS DE ROULIS" D'ANDRÉ MESSAGER A RADIO-CANADA

L'une des œuvres les plus typiques du répertoire de l'opérette. — Le lundi, 8 mars, à 9 h. du soir.

"Coups de Roulis" d'André Messager que le Théâtre Lyrique de Radio-Canada a mis à l'affiche pour l'émission du lundi, 8 mars, est l'une des œuvres les plus typiques du répertoire de l'école dite française. Messager a écrit nombre d'opérettes avec un art gracieux et avec un sens de l'humour particulièrement heureux. Les critiques nous disent qu'il possède un métier d'une solidité remarquable en même temps "qu'il reste un aristocrate du dessin mélodique". On a encore dit qu'il avait ramené l'opérette au niveau de l'opéra-comique traditionnel.

Messager a joué un rôle considérable dans l'histoire de la musique

en France. C'est à lui que Debussy doit ses premiers succès. C'est à lui que la musique d'opérette doit un renouvellement.

Signalons, parmi ses œuvres, La Basoche, Madame Chrysanthème, Miss Dollar, Les P'tites Michu, Vêronique et enfin Coups de Roulis que Radio-Canada nous fera entendre le 8 mars.

Les principaux rôles ont été confiés à Pierrette Alarie (Béatrice), Geneviève Davis Lebal (Sola) et à Lionel Daunais (Kermao).

Chief d'orchestre: J.-J. Gagnier. Chef des chœurs: Jean Goulet. Mise en ondes: Georges Dufresne.

PLUS RIEN N'IMPORTE

SAUF... la VICTOIRE

En abrégé seulement d'une minute nos conversations au téléphone

... nous épargnerions 110,000 heures par jour pour les communications de guerre



Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre--et que toute seconde que vous épargnez compte.



FORTIFIER LA NATION

Voilà l'un des buts principaux de la Croix-Rouge



La guerre actuelle a révélé à beaucoup de gens cette vérité pourtant évidente: un peuple débile ne peut être énergique. La Croix-Rouge canadienne le sait. Aussi, malgré l'indifférence d'un trop grand nombre, a-t-elle créé dans notre province de belles œuvres d'hygiène sociale ou individuelle: cliniques volantes médico-dentaires dans l'Abitibi et le Témiscamingue (abandonnées cette année, faute de médecins et de gardes-malades); cliniques aux îles de la Madeleine et en Gaspésie; cours gratuits de soins à domicile; visites aux ménagères pour promouvoir

l'économie domestique; service de l'alimentation; enrôlement de garçons-malades pour les cas d'urgence; postes routiers de premiers soins, etc. Notre propre intérêt nous commande de secondar par tous les moyens la Croix-Rouge, société qui vise à la régénération physique de notre peuple. Si nous savons collaborer avec elle, profiter de son expérience, nous justifierons cette devise tant proclamée mais si peu pratiquée: *Mens sana in corpore sano*. Pour être ferme, la volonté doit s'appuyer sur un physique solide.

Il faut \$10,000,000 immédiatement!

(Adresse et téléphone du Comité local de la Campagne)

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DONNEZ—L'humanité souffre aujourd'hui plus que jamais

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

MOBILISATION DES CELIBATAIRES

UNE proclamation récente, publiée par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, stipule que certains célibataires doivent s'inscrire immédiatement pour l'appel militaire en vertu des Règlements sur le Service sélectif national (mobilisation).

Les célibataires qui doivent s'inscrire actuellement sont ceux qui sont nés de 1902 à 1923

inclusivement, et qui n'ont pas subi précédemment un examen médical en vertu de l'appel au service militaire.

Les hommes actuellement dans le service actif ne tombent pas sous cet ordre, mais les hommes réformés, qui n'ont pas encore subi d'examen médical en vertu de l'appel, doivent maintenant s'inscrire.

Les célibataires ci-haut visés actuellement requis de s'inscrire comprennent tout homme né dans l'une quelconque des années mentionnées qui n'a pas encore subi d'examen médical pour fins d'appel militaire et tombe dans la catégorie suivante: "qui, au 15 juillet 1940, était célibataire ou veuf sans enfant ou qui est devenu depuis cette date divorcé, judiciairement séparé ou veuf sans enfant."

Il est à noter que tout homme né le 15 juillet 1940, même s'il s'est marié depuis, est considéré être "célibataire". L'inscription doit être faite sur des formulaires que l'on peut trouver chez les maîtres de poste, aux bureaux du Service sélectif national, ou chez les registraires des commissions de mobilisation.

Des peines sont prévues pour ceux qui ne s'inscriront.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHRY MITCHELL, Ministre du Travail

A. MACNAMARA, Directeur du Service sélectif national

Papotages du P'tit Doc

Une peste intéressante!

Beaucoup de bouquins "dorés sur tranche" laissent prévoir plus qu'ils n'apportent; au contraire, plusieurs termes de notre langue comportent plus qu'ils ne laissent entendre. Ainsi en est-il du mot "cultivateur". Si ce vocable implique avant tout et uniquement l'idée de culture, il n'en reste pas moins vrai que le rôle du cultivateur n'est pas tant de pratiquer la remue-ménage dans le sol que de protéger efficacement les pousses. Toute une lignée de pestes plus ou moins dévastatrices guettent la jeune plante, dès le moment où elle arrive péniblement à pousser sa tige au-dessus du sol; le pèril menace même les semences. Des milliers de petits champignons, plus ou moins microscopiques, de microbes plus ou moins bien conformés et de moisissures plus ou moins alléchantes, attendant la végétation nouvelle pour mener la ronde. Plus que tous ceux-ci néanmoins, il faut craindre la peste des insectes.

Les insectes. Voilà bien encore un terme qu'on a piqué au front d'une bonne demi-douzaine de notions. On nomme insecte tout ce qui pique, tout ce qui darde, et tout ce qui bouge. Les araignées deviennent insectes; et les insectes, pour donner le change dans la bouche de plusieurs, se muent en araignées. La différenciation est pourtant simple: les insectes avancent sur six pattes, et les araignées sur huit; de plus, la majorité des insectes ont des ailes, tandis que la plus ambitieuse des araignées serait bien embêtée de s'en procurer une paire même des plus défranchies. Ces appendices ennuieraient d'ailleurs nos commères araignées qui, — soit dit en passant, — doivent aimer diablement mieux se balancer mollement au bout de leur fil, dans le vent.

Puisque, en plus d'être ce qui darde et ce qui pique, l'insecte est malheureusement ce qui ronge et ce qui ruine, le besoin de leur connaissance s'impose. Peut-être à cause de leur taille naine, ou peut-être aussi à cause du souci qu'ont de leur protection nos avant-bras, les insectes restent inconnus de la majorité. Un enseignement manque, qui ne soit pas emmêlé dans un tissu de termes latins et grecs, même avec toute la bonne volonté du monde; bien peu sourient de poser l'œil sur des choses aussi inhospitalières qu'un scutellum, un épimère, un proctodéum ou un mésentéron. Il faudrait, pour la moyenne des gens, une explication claire de la structure de l'insecte et de ses moeurs. Il faudrait répandre une classification claire des ordres, familles et espèces, tout en laissant aux noirs les insectes africains, aux Japonais et Chinois ceux d'Extrême-

Orient. Nous avons déjà assez de nos "bibittes" québécoises, sans compliquer l'affaire d'un tas de bestioles bien gentilles évidemment, mais qui prennent dans la mémoire la place due aux insectes de chez nous. Ce qu'il faut, avant tout, c'est de permettre à chacun de pouvoir distinguer l'utile du nuisible.

L'œuvre des Cercles des Jeunes Naturalistes, à ce point de vue, constitue un long pas vers le but. Outre les principes inculqués aux réunions de cercle, outre l'intérêt piqué au vif, des tournées de jeunes collecteurs dans la montagne ou la prairie donnent l'espoir d'une vulgarisation de l'entomologie, ou science des insectes. Pendant une promenade au Mont-Royal, au cours d'une journée d'août, quel Montréalais n'a aperçu un jeune homme, le bérêt aplati sur le haut de la tête, et le pot de cyanure enfoui dans son gousset, enflammé à la poursuite de quelque papillon. Dans la vase, dans les bardanes, dans les buissons, il promène son filet, parfois une simple cotonnaire attachée tant bien que mal sur un cerceau au bout d'un manche de balai. Malgré tous les soins, il arrive bien que les ailes des papillons soient passablement entamées. Peu importe! l'effort de classification qui suivra le retour au foyer, suffira à accroître de notions durables le bagage scientifique du collecteur en herbe.

Si l'on considère tant de vers boiteux, les poètes connaissent bien les papillons. "Fils de Phébus", Essence de lune" ou "oeil de Vénus", le papillon n'en demeure pas moins un grand méconnu. On manque trop souvent à établir la relation entre celui-ci et sa larve. On admire le papillon quand sa larve ronge notre bien, là, à trois pieds de nous. C'est un peu le cas du noble comte qui admirerait l'éclat d'une Durandal, au moment même où d'Artagnan trop piaffant la lui enfonce aux alentours de la dixième côte. Malgré tout le charme de la vessie monstre gonflée par la poésie de tous les âges, le papillon ne tombe pas du soleil, bien qu'il en capte les rayons. Il lui faut deux fois les pêcheurs en "bêchant" des avenir de beauté: l'état de larve et l'état de nymphe ou pupe. Et la plupart des insectes affectent le même cas, depuis la fourmi laborieuse jusqu'au frelon flâneur. Larve Pupa! Encore deux mots peu connus qui réalisent sur le papier deux êtres très connus!

La larve constitue la plupart du temps un être visqueux, avec un "air de pas grand-chose", un bout charnu et rampant: tel est le ver blanc, cette larve du hanneton qui dérange les pêcheurs en "bêchant" des lombrics. Cette masse difforme et si

peu reluisante pour un amateur de plastique, peut s'améliorer à un haut point et offrir, chez le papillon, la chenille. Soyeuse ou molle glibre, pourvue des couleurs du ciel ou de celles de l'enfer, aplatie en aviron ou arrondie en mégot de Havana, la chenille constitue toujours un stage du papillon dans son progrès vers la lumière. De même ce que l'amateur d'achigan qualifie de "scorpion", est probablement la larve de la "manne", de cet éphémère qui, après des mois de cette vie aquatique et de cette pénible transformation, sèche ses ailes au soleil, écoule en deux jours sa vie adulte et vient se coller, pour mourir, entre les bardeaux d'un toit.

À l'état de larve, période de croissance, l'insecte demande naturellement beaucoup de nourriture; aussi est-ce à ce moment qu'il cause les plus sérieux dommages. Pendant son enfouissement dans le sol, le "ver blanc" ronge les racines. Entre ses promenades rampantes dans les buttes, la larve de la sauterelle se régale aux dépens des tiges. Et les chenilles recroquevillées dans un pli d'écorce portent la mort à ces arbres géants. Cette rage de combler le vide de leur tube digestif explique bien comment les insectes, surtout à l'état de larves, peuvent engloutir un dixième des récoltes de notre province. Pour illustrer l'affaire, considérons le seul cas de la mouche à scie de l'épinette, une bestiole grosse comme une tête de clou et qui, pour l'extermination de ses larves en Gaspésie, a demandé tout un bataillon de chercheurs de cocons. Sans cette dépense imposante, nos forêts de Gaspésie en leur entier auraient connu l'effet des scies intestinales de la mouche à scie.

Quand elle se sent blâsée de son état d'abaissement, la larve du papillon et de plusieurs insectes se met à l'œuvre et se mue en fleuve. Grâce à des glandes salivaires transformées, elle vous secrète une soie gluante dont elle s'enroule le soi-même. Comme cette soie durcit dès son contact avec l'air, la larve se trouve bientôt prise dans ce corset de son propre crin, prisonnière de bon gré. Au creux de cette petite caverne de fil, elle vitote comme un ermite, dans un jeûne complet, en espérant de ne pas trop quelle razzia effectuée contre quelque végétation trop appétissante. En quittant son monde de feuillage, la larve quitte son nom civil et devient "pupa". Suivant la communauté entomologique à laquelle elle appartient, la pupa garde plus ou moins longtemps ce stage de prostration, puis un jour, cour! elle perce son cocon de soie et retourne au soleil.

De toute cette histoire... soyeuse, on peut déduire qu'il ne faut pas toujours bon être insecte et qu'avant de vivre voler dans l'air ou de goûter au nectar des fleurs, le papillon et l'a-

beille passent par bien des trances... Tiens! avant de plonger trop creux et de faire pâtir Aristote dans son tombeau rongé de larves, je laisse chacun à ses pensées et vous "trémolote" le plus fraternel des "au revoir".

P'tit Doc

Canadiens aux Etats-Unis sans passeport

En vertu d'une entente conclue récemment entre les gouvernements des Etats-Unis et du Canada, les citoyens canadiens pourront désormais se rendre aux Etats-Unis sans posséder de passeport, pourvu que la durée de leur séjour dans ce pays ne dépasse pas 29 jours.

A cette fin, des cartes d'identité seront émises sans frais par les officiers consulaires des Etats-Unis au Canada. Ces cartes devront porter l'endossement d'un officier canadien d'immigration, afin de garantir la réadmission au Canada du porteur. Elles seront valides pour un an, à condition que nul séjour aux Etats-Unis ne dépasse 29 jours.

Pour obtenir une carte permettant de traverser la frontière, il faudra se présenter en personne à un consulat américain avec trois photographies carrées, d'un pouce et demi de côté, sur papier non glacé, et posées de face, sans coiffure. On devra avoir une preuve quant au lieu de naissance, la nationalité, la durée de résidence au Canada. Au consulat, il faudra remplir une formule en trois copies.

Si la demande est acceptée, le consul émettra une carte et l'enverra avec la formule de demande au bureau canadien d'immigration le plus rapproché. Celui qui veut obtenir la carte devra alors se rendre au bureau de l'immigration où on lui donnera la carte contresignée, avec une copie de sa demande, qui devra être laissée aux autorités de l'immigration américaine au port d'entrée des Etats-Unis.

Cette carte est accordée non seulement aux citoyens canadiens, mais aussi aux citoyens britanniques vivant au Canada.



Monsieur Bertie Charles Gardner, récemment élu gérant-général de la Banque de Montréal.

La culture des huitres

A Andornos, dans la Gironde, eut lieu une foire aux huitres organisée par l'Arcachon. On sait que c'est de cette région que viennent une grande partie des huitres françaises. Leur culture donne lieu à une industrie très spéciale et emploie beaucoup d'habitants de la côte.

Il y a deux sortes d'huitres. L'huitre plate à chair rose et délicate, l'aristocrate de l'espèce. Vient ensuite la "portugaise", d'un aspect commun, avec sa grosse coquille tourmentée et sa chair verte; c'est elle qui remplit démocratiquement les paniers qui ornent la devanture des "marchands de vins" populaires. Sa chair moins fine est pourtant encore excellente. Au point de vue biologique une curieuse différence les sépare. L'huitre plate réunit en elle-même des éléments masculins et les éléments féminins. La portugaise est unisexuée, c'est-à-dire que l'espèce se compose d'individus mâles et d'individus femelles.

La multiplication des huitres a lieu vers le printemps lorsque la température des eaux commence à s'élever. L'huitre expulse alors une sorte de masse laiteuse, le "naissain". Cette masse est un élément femelle ou un élément mâle. Il est nécessaire qu'un élément de l'un ou l'autre sexe se forme une larve qui, après avoir erré entre deux eaux pendant une quinzaine de jours aura acquis assez de forces pour se fixer à un rocher, ce qui est la condition indispensable de son développement. Une huitre d'un an peut donner un millier de larves; à trois ans elle en donne 700,000 et à cinq ans plus d'un million.

Mais la formation des larves demande de tels concours de circonstances et leur existence est ensuite menacée par tant d'ennemis que dans la pratique très peu d'huitres arrivent... à l'âge adulte, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Il est évident que le but est de favoriser les unions sous-marines, d'aider les larves à se fixer et de permettre ensuite aux jeunes huitres de se développer dans les meilleures conditions possibles.

Le bassin d'Arcachon offre pour

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que Armand Ethier, Paul Perron, Armand Bélair, Jean Filion, René Page et René Drolet, tous cultivateurs, domiciliés dans la paroisse Saint-Maurice de Bois-Filion, dans le comté de Terrebonne, s'adresseront à la législature de la province de Québec à sa prochaine session pour lui demander de passer une loi aux fins d'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Municipalité scolaire de la paroisse Saint-Maurice de Bois-Filion" la circonscription territoriale comprenant les lots suivants:

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429 du cadastre officiel de la Municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le comté de Terrebonne, et aussi les lots numéros

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, et 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495 et 496 du cadastre officiel de la Municipalité scolaire de la paroisse de Terrebonne, dans le comté de Terrebonne, et pour autres fins.

Saint-Maurice de Bois-Filion, le 9 février 1943.

LUCIEN BOURBONNAIS, Procureur des pétitionnaires.

Bureau du Shérif, Saint-Jérôme, 8 février 1943.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No 7900.

COUR SUPERIEURE, EPHRAÏM RAYMOND, Demandeur.

VS. E. G. JOHNSON, Défendeur.

IL EST ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, Saint-Jérôme, le 18 février 1943.

LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE, R. RAYMOND

celle de très nombreux avantages. Très vaste et très abrité, communiquant avec l'Océan par un étroit goulet, ses eaux ont en tous temps le calme nécessaire à l'enfance des huitres. D'autre part, ses courants, dépendant uniquement des marées, sont réguliers et constants.

L'opération la plus difficile consiste à fixer les larves en suspension dans l'eau. On emploie désormais à cet effet un procédé inventé par M. Michelet, un éleveur d'huitres de la région. Celui-ci réussit à réaliser une sorte de ruche formée d'un bûche en bois à l'intérieur duquel sont rangées des tuiles convexes recouvertes d'un enduit de chaux et de sable. Ces ruches sont disposées à marée basse sur les bords des courants intérieurs du bassin, courants qui charrient le maximum de "naissains". Les larves viennent s'y fixer.

C'est de cette découverte que date la prospérité actuelle du bassin d'Arcachon. Lorsque les embryons d'huitres se sont fixés sur l'une des tuiles de la ruche, on les laisse grandir pendant deux ou trois mois en se contentant d'enlever de la ruche les dépôts d'algues ou de vase.

Lorsque l'huitre a atteint deux ou trois centimètres on la met en parc, ce qui donne lieu à la délicate opération du décrochage: les tuiles de la ruche sont enlevées une à une et les jeunes huitres décollées à l'aide d'un couteau spécial. Mais les huitres sont encore bien fragiles et c'est là qu'intervient encore une découverte de M. Michelet: c'est le mélange de chaux et de sable, qui, après avoir résisté assez friable pour permettre le décrochage aisé des huitres, celles-ci sont alors étalées dans des parcs clos alternativement, couverts à marée haute et découverts à marée basse.

La faut encore continuer à les soigner, car elles ont besoin d'être protégées contre de terribles ennemis naturels. C'est d'abord le corrompail, un curieux petit coquillage qui se colle à la coquille de l'huitre, la perfore avec un dard en forme de scie et la dévore. Il y a aussi l'étoile de mer qui étouffe les jeunes huitres; la tère, sorte de raie à mâchoire puissante, qui broie les coquilles; et surtout le crabe, dont les pinces forcent les écailles les plus résistantes.

Pour protéger les parcs contre ces ennemis, il faut entourer de clo-

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258 - 201 - 35

AVOCAT

LEGault & LEGault

AVOCATS et PROCUREURS

L.-L. LEGault, K.C.
FERNAND LEGault, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGault, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

AVOCAT

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 5, rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

AVOCAT

CLAUDE PREVOST

Substitut du Procureur général
(district de Montréal)

BENOIT ROBERT GUY ROBERT

Prevost, Robert & Robert

AVOCATS & PROCUREURS

Edifice Transportation, Ch. 202,
132 ouest, rue S.-Jacques PL. 5069

NOTAIRE

Bureau Tél. LA. 7268-7269

Edifice "Thémis"

Chambre 612

10, S.-Jacques O.
Montréal

J.-MARC VERMETTE

NOTAIRE

Saint-Janvier

Co. Terrebonne

Tél. 622 - 22

DENTISTE

Tél. 500

Dr. Jules Pagé

CHIRURGIEN - DENTISTE

Ex-interne à Forsyth, Boston

310, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

SAINT-JEROME

NOTAIRE

Bureau Tél. 510

430, rue MELANÇON

SAINT-JEROME

Tél. 510

Nouvelles du comté de Terrebonne

Sous cette rubrique, nos lecteurs trouveront chaque semaine, grâce à la courtoisie de nos correspondants, les événements qui se sont déroulés dans les différents endroits du comté de Terrebonne.

L'honorable Hector Perrier

La dernière semaine de l'honorable Hector Perrier a été particulièrement laborieuse. Vendredi, le 26 février, à Québec, il assistait à une réunion du Conseil des ministres et complétait certains projets de législation qui seront soumis à l'attention de la députation au cours de cette session. Samedi, nous retrouvons à son bureau de Montréal où il recevait jusqu'à trois heures de l'après-midi, de nombreux visiteurs. Dès après, en compagnie de son épouse, il se rendait à l'Institut pédagogique pour y présider à la collation des grades. Il fut l'objet d'une très chaleureuse et enthousiaste réception. On trouva dans d'autres colonnes, un bref résumé des paroles élogieuses qui lui furent dites. Dimanche, à Montréal, le Secrétaire de la province rencontra une délégation de la colonie suisse. A son bureau, le lundi matin, il reçut nombre de personnes durant la journée et le soir, il faisait une causerie à une réunion tenue sous les auspices de l'Association libérale de Québec. Il prenait le train de nuit pour Québec où il passait les journées de mardi, mercredi et de jeudi, assistant aux séances de la Chambre et à plusieurs réunions du Conseil des ministres.

"Menu de Pâques" à l'Ecole ménagère régionale

Lundi prochain, à l'Ecole ménagère régionale de Saint-Jérôme, au cours de démonstration culinaire, on donnera le menu de Pâques. La table sera dressée et décorée de façon pittoresque et attrayante avec une garniture faite de la plume de nos oiseaux de basse-cour. Dans le menu, qui comportera tous les mets exigés pour un grand dîner, on n'y fera entrer que les ingrédients actuellement en vente sur notre marché canadien. Si le cours de Pâques est donné si tôt, cette année, c'est pour permettre aux dames et aux jeunes filles qui assisteront au prochain cours, de confectionner elles-mêmes, pendant leurs loisirs du carême, la magnifique décoration de table en plumes, pour laquelle on donnera les indications et les explications nécessaires. L'Ecole ménagère régionale de Saint-Jérôme accueille cordialement, à ses cours publiques, toutes les dames et les jeunes filles de la Région.

Colonne paroissiale

Naissances

LAVERDURE — A. M. et Mme Gérard Laverdure (Gertrude Prévoist) une fille est née le 22 février et baptisée le 24, sous les noms de M. Hermine Gertrude - Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Théophile Laverdure.

PILON — A. M. et Mme Aimé Pilon (Irène Labelle), un fils est né le 24 et baptisé le 25, J.-Alain-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Racine.

LAFONTAINE — A. M. et Mme Paul-Emile Lafontaine (Zéphérine Huot), une fille est née le 23 et baptisée le 27, M.-Nicole-Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Morin.

LABELLE — A. M. et Mme Omer Labelle (Lucienne S.-Germain), un fils est né le 28 et baptisé le 27 février, J.-Gilles-Fernand. Parrain et marraine, Lucien Labelle et Lucienne Labelle.

ST-LOUIS — A. M. et Mme Rosaire St-Louis (Armand Proulx), une fille est née le 22 février et baptisée le 28, M.-Thérèse-Diane. Parrain et marraine, Lorenzo Proulx et Thérèse Proulx (d'Huberdeau), représentés au baptême par Edouard-Jules Gingras et Jeannette Trudel.

Bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne

Avis des mutations enregistrées en la ville de Saint-Jérôme, en février mil neuf cent quatre-vingt-trois.

4 février. — Une vente par la Succession J.-E. Parent à Emilie et Charles-Emile Papineau, requête de Me Jules Jarry, notaire, le 13 novembre 1943, du No 7-17 ville de Saint-Jérôme. Pour le prix de \$350.00. Enregistrée sous No 130589.

4 février. — Une résiliation d'un acte de donation par Dame Léocadie Roy, Vve Antoine Drouin et Dame Victoria Drouin, épouse d'Alphonse Huberdeau, ce dernier agissant tant personnellement que pour autoriser son épouse. Le dit acte de donation enregistré sous No 123899 et affectant le No 82 Ville de Saint-Jérôme. Au moyen du dit acte de résiliation passé devant Me Jules Jarry, notaire, le 24 janvier 1943, la dite Dame Léocadie Roy reprend possession immédiate de l'immeuble ci-haut mentionné comme si le dit acte de donation enregistré sous No 123899 n'eût jamais existé. Pour bonne considération. Enregistrée sous No 130591.

4 février. — Une vente par Alphonse-Gérard Marcoux à J.-Rodrigue Beauséjour (employé au bureau de poste), requête devant Me Jules Jarry, notaire, le 25 janvier 1943, du No 283-59 Ville Saint-Jérôme. Pour le prix de \$2700.00. Enregistrée sous No 130592.

4 février. — Une vente par Samuel Allard à Philippe Cyr (Boulangier), requête devant Me Jules Jarry, notaire, le 27 janvier 1943, d'un emplacement formé des Nos 12 et 13 subdivisions du No 437 Ville Saint-Jérôme, laquelle partie du lot No 12 susdit n'est qu'une petite pointe de terre mesurant 16 pieds et 9 pouces de largeur à l'arrière du dit lot et venant à rien vers le milieu du lot et le lot No 13 susdit comprenant tout le lot No 13 moins une petite pointe de terre mesurant 16 pieds et 9 pouces de largeur en avant et venant à rien vers le milieu dudit lot en rejoignant l'autre ligne; le tout tel que plus spécialement décrit dans un acte d'échange intervenu entre Octave Gadoury et Philias Roy, enregistrée sous No 75963. Pour le prix de \$5000.00. Enregistrée sous No 130595.

TREMBLAY — A. M. et Mme Belmont Tremblay (Rhea Lapierre), une fille est née le 23 février et baptisée le 28, M.-Anne-Pierrette. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lapierre.

CHARBONNEAU — A. M. et Mme Calixte Charbonneau (Marie-Anne Lafleur), un fils est né le 27 février et baptisé le 28, J.-Calixte-Jacques-Claude. Parrain et marraine, Jacques et Violette Charbonneau.

CADOTTE — A. M. et Mme Charles Cadotte (Georgette Lebel), un fils est né le 27 février et baptisé le 28, J.-Pierre-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Lebel.

LEBLANC — A. M. et Mme Henri Leblanc (Marguerite Leblanc), un fils est né le 28 février et baptisé le même jour, J.-Gérald-André. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Martin.

Sydney, N.-E., à l'hôpital Sainte-Rita, le 28 février, au lieutenant de marine Harry-Paul Demers, et à madame Demers, née Henriette Parent, est née une fille baptisée Marie-Louise-Alain. Parrain et marraine, par procuration, M. et madame Henri Parent, de Saint-Jérôme, grands-parents de l'enfant.

SOUSCRIVONS généreusement à la CROIX-ROUGE

BISMA-REX

Remarquable soulagement en quelques minutes

- L'acidité neutralisée
- L'irritation adoucie
- Le gaz éliminé
- L'estomac protégé

Pour normaliser plus promptement l'acidité gastrique

2 1/4 onces	50
4 onces	75
16 onces	1.75

PHARMACIE OSCAR LANDRY

339, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

Nouvelles de Val Morin

L'échange des livrets de rationnement nécessitant un local particulier. C'est chez M. E. Clément, épicière et restaurateur, que le bureau du C.P.C. T.G., a été tenu.

La route No 11 reliant Sainte-Agathe à Montréal, a été si bien entretenue par le ministère de la voirie que la circulation a été rendue très facile et s'est faite sans interruption.

M. Florent Savard et quelques amis sont de passage à la pension Colpron.

Le jeune Maurice Paquet, récemment victime d'un grave accident, se rétablit rapidement de ses blessures. On se rappelle que s'amusant avec un détonateur à dynamite, il en approcha une allumette qui causa une violente explosion. Il fut blessé à la main gauche dont une partie dut être amputée. Les blessures reçues à la figure se sont cicatrisées.

Après un stage à l'hôpital, Madame A. Filion nous est revenue de Montréal.

Mlle, R. Lesage en promenade depuis quelques temps chez des amis à Montréal, est de retour parmi nous.

Mariages

WHELAN-PELLETIER

Mercredi 3 mars, à 8 heures a.m., a eu lieu le mariage de Arthur Whelan, veuf de Simone Donaldson, de S.-Vincent-Ferrier, Montréal, avec Marie-Ange Pelletier, fille de M. et Mme Calixte Pelletier. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'abbé Jean Desjardins, vicaire à l'archevêché d'Ottawa.

THERRIEN-RACICOT

Demain, samedi 6 mars, à 7 hres a.m., sera bini le mariage de Lucien Thérien, fils de M. et Mme Omer Thérien, avec Rose Racicot, (veuve de Raymond Dumoulin).

OUELLETTE-GINGRAS

Samedi 6 mars, à 7 heures 30 a.m., aura lieu le mariage de Maurice Ouellette, fils de M. et Mme Ubald Ouellette, avec Fernande Gingras, fille de M. et Mme Raoul Gingras.

CORBELL-DUFRESNE

Samedi 6 mars, à 8 hres a.m., aura lieu le mariage de Paul-Emile Corbell, fils de M. et Mme J.-André Corbell, avec Cécile Dufresne, fille de M. et Mme Arthur Dufresne, décedés, et fille adoptive de M. et Mme Berthe Garvey.

PILON-BEAUDRY

Samedi 6 mars, à 8.30 heures a.m., aura lieu le mariage de Roland Pilon, fils de M. et Mme Alexandre Pilon, avec Rita Beaudry, fille de M. et Mme Pierre Beaudry.

ROBERGE-PALADY

A 9 heures a.m. samedi, aura lieu le mariage de Albert Roberge, instituteur, de S.-Basil de Portneuf, fils de M. Pierre Roberge et de Mme. décedée, avec Rita Palady, institutrice, fille de M. et Mme Raymond Palady. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Paul Contant, principale de l'Ecole normale.

GAUTHIER-GUENETTE

Lundi 8 mars, à 8 hres a.m., aura lieu le mariage du lieutenant Armand Gauthier, de Brockville, fils de M. et Mme Pierre Gauthier, de Montréal, avec Gabrielle Guenette, fille de M. et Mme Régis Guenette, décedés.

ST-LOUIS-DAOUST

Lundi 8 mars, à 7 h. a.m., aura lieu le mariage de Roméo St-Louis, fils de M. et Mme Joseph St-Louis, avec Berthe Daoust, fille de M. Napoléon Daoust, et de Mme Daoust, décedée.

Heures des messes

Heures des messes
A partir de dimanche prochain il y aura une messe de plus au sous-bassement, à 8 heures. Désormais, les messes du dimanche auront donc lieu aux heures suivantes : à l'église : 8, 7, 8 (pour les enfants), 9, 10 et 11 (grand-messe); au sous-bassement : à 8 h. et à 10.30 h.
La messe de 8 h., à l'église, est réservée aux enfants.

Les Cendres

Mercredi prochain, 10 mars, sera le jour des Cendres et l'ouverture du carême. Il y aura imposition des Cendres le matin, à l'office paroissial, à 9 hres et le soir, le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Paul Contant, principal de l'Ecole normale de Saint-Jérôme.

Retraites paroissiales

Les retraites paroissiales seront prêchées, cette année, par des Pères Jésuites, de Montréal. La première, celle des dames, s'ouvrira, le dimanche 14 mars.

Nouveau sanatorium à Sainte-Agathe

Le jour des visites

Le jour des visites est toujours attendu avec impatience au sanatorium de Sainte-Agathe, affilié au "Royal Edward Hospital".

Bien que le programme quotidien du patient soit équilibré et partagé entre le repos, le sommeil, les repas, la thérapie, la lecture et parfois des divertissements spéciaux, il est encore un certain nombre de choses, entre autres la vie de famille, dont l'absence fait souffrir le malade. En effet, ce qui manque le plus au patient, ce sont ses parents et ses amis.

Le jour des visites contribue à faire le pont, pour ainsi dire, entre le sanatorium et la vie de famille. Le patient a toujours hâte de le voir arriver. Il a tant de questions à poser : "Comment va le nouveau bébé de Marie? Papa et maman sont-ils allés entendre Mme Roosevelt au Forum? Qui a triomphé lors de la dernière joute des "Canadiens" à Montréal? Bruno et son amie ont-ils décidé de se marier au printemps? Papa a-t-il fini de peindre le boudoir?" etc., tout autant de questions qui nous peuvent sembler de peu d'importance mais qui intéressent au plus haut point les malades temporairement séparés de ceux qu'ils aiment. Le visiteur lui-même en vient à s'intéresser à ce qui se passe au sanatorium et ses questions créent un nouveau lien avec le malade qu'il est venu reconforter.

Le nouvel immeuble de \$450,000 du sanatorium de Sainte-Agathe se remplit peu à peu. C'est un édifice moderne d'architecture très simple, mais conçu et équipé de façon à assurer l'efficacité, l'économie et la commodité. Dans le hall de l'entrée principale, le visiteur trouve une centrale téléphonique où on lui donnera tous les renseignements désirés quant aux médecins, aux infirmières et aux nombreux patients. La téléphoniste s'empresse d'avertir l'infirmière du patient que veut voir le visiteur et de diriger celui-ci vers le pavillon approprié.

Des corridors large et bien éclairés, des ascenseurs à conduite automatique relient chambres, salles et étages. A chacun des trois étages situés au-dessus de l'administration, ont été aménagés des solariums, des chambres privées. L'hôpital peut accommoder 150 patients. Des portes-fenêtres permettent les lits des malades dans les galeries vitrées qui s'étendent sur toute la longueur du nouvel édifice.

C'est donc dire que le visiteur est assuré de trouver son parent ou son ami dans un cadre agréable et reposant où il pourra converser à son aise avec le patient. A constater la joie que ses visites apportent au malade, il ne peut manquer d'en retirer lui-même plaisir et confort.

Décès

A Montréal, le 26 février, est décédé M. Wilfrid Mayer, frère de M. l'abbé Camille Mayer, vicaire en cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu, lundi, à 9 heures, en l'église N.-Dame du Saint-Rosaire, Villars. MM. les abbés A. Robillard et Paul Labelle, vicaires, assistaient comme diacre et sous-diacre au service chanté par M. l'abbé C. Mayer.

Unités sanitaires

Les unités sanitaires de la province accomplissent un travail considérable, bien plus étendu que ne peuvent se l'imaginer les personnes qui ne sont qu'imparfaitement au courant de l'action de cette organisation. Dans le cours du mois de décembre seulement vingt-cinq mille enfants ont bénéficié des services que les unités mettent à la disposition de la population. L'hygiène maternelle, l'hygiène de la première enfance, l'hygiène de l'âge scolaire constituent les trois principales préoccupations des médecins et des gardes-malades attachés à cette institution. On a administré en décembre plusieurs centaines de vaccinations, on a donné l'immunisation antidiptérique à près de deux mille enfants. Les visites à domicile, les conférences organisées ça et là ont permis d'atteindre un nombre assez fort de personnes de tout âge. Nos unités sanitaires font une oeuvre excellente.

Palais de Justice

Terme de la cour de magistrat, du 22 au 26 février 1943, sous la présidence du juge Donat Lalonde.

Deux propriétaires d'établissements de commerce ont été condamnés à \$100.00 d'amende et les frais, pour avoir gardé, pour les vendre, des oeufs non classés et dont les contenants n'étaient pas marqués.

Joseph Testori, Lucien Lecault et Rome-M. Feica ont été condamnés à \$50.00 d'amende et les frais, pour avoir gardé des allumettes ou autre article susceptible de produire du feu, à l'usine de Bouchard.

Le propriétaire d'une maison d'affaires du district a été condamné à \$25.00 d'amende et 9.85 de frais pour avoir négligé d'apposer un timbre d'accise sur une note ou facture selon les prescriptions de la loi spéciale des revenus de guerre.

Un autre propriétaire d'une maison d'affaires a été condamné à \$25.00 d'amende et \$7.40 de frais pour avoir négligé de fournir à un client avant qu'il ne quitte son établissement la facture exigée par la même loi et d'apposer sur cette facture le timbre requis.

Anatole Mallette, après avoir plaidé coupable, a été condamné à \$35.00 de dommages et \$25.00 d'amende, pour avoir incité une autre personne à s'introduire dans un garage dans le but d'y commettre un acte criminel et d'y voler une bicyclette et d'en receler des parties.

Léo Charron a été condamné à \$5.00 d'amende et les frais pour voies de fait.

Roger Gagnon a été condamné à 2 mois de prison, et Marcel Gagnon à 4 mois de prison pour voies de fait.

Gaétan Robinson a été condamné à passer 2 ans au pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour avoir volé 4 montres d'une valeur de \$140.00.

Une compagnie de biscuits a été condamnée à payer \$25.00 d'amende sur chaque offense et les frais :

- 1° pour avoir vendu ou offert en vente des marchandises nouvelles ou modifiées telles que définies dans l'ordonnance No 145 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre sans que le prix maximum de vente de ces marchandises ait été fixé ou approuvé par écrit par la dite Commission.
- 2° avoir également vendu ou offert en vente des biscuits à des prix plus élevés que les prix justes et raisonnables.
- 3° avoir changé les termes ou conditions de vente imposés ou consentis par elle durant la période du 15 septembre 1941 au 11 octobre 1941 de façon à augmenter les prix maxima de ses marchandises.

Emmett Driffy, 12 ans, a été condamné à être incarcéré dans une école de réforme, pour 4 ans, pour s'être introduit dans une maison d'école, à Saint-Sauveur des Monts, et en y volant différents effets y compris des bijoux et une somme d'argent d'environ \$40.00, le tout d'une valeur d'environ \$200.00.

Séance du conseil

Emprunt temporaire : \$50,000.00

Le comité recommande qu'une demande soit adressée à la Commission Municipale de Québec pour autoriser la ville de S.-Jérôme à emprunter pour une période additionnelle de trois mois, un montant de \$50,000, montant autorisé par le règlement No 360 N.B. et ce en attendant la négociation des dettes à être émises sous l'autorité du dit règlement No 360 N.B.

Laurentien Art Pottery Réduction de taxes foncières M. Viktor Komlink se présente devant le comité et soumet que son établissement, Laurentien Art Pottery, a été réquisitionné par le Gouvernement de cette province pour fin d'école industrielle et que de fait son commerce a été interrompu du début de juillet 1941 à la fin de juin 1942 et en conséquence demande la remise de taxes foncières municipales et scolaires pour la période sus-mentionnée.

Le comité recommande que les taxes foncières municipales imposées pour 1942 ne soient chargées à M. Komlink que pour une période de 4 mois, et qu'ultérieurement soit donnée, en conséquence, à la Commission scolaire de la ville de Saint-Jérôme.

Pensée

La plupart des hommes sont encore plus paresseux qu'ambitieux, d'où le succès des imbéciles.

André MAUROIS

Comparution de quatre accusés à Saint-Jérôme

Quatre jeunes gens arrêtés en fin de semaine par la police provinciale devaient être traduits devant les tribunaux de juridiction pénale de Saint-Jérôme. Les quatre détenus sont soupçonnés d'avoir commis un vol avec effraction dans une usine de Terrebonne, jeudi soir dernier, dans lequel un coffre-fort a été éventré et une somme de \$1,500 volée. Les détenus se nomment Jean-Paul Fortier, 24 ans, Roger Morin, 20 ans, Arthur Laurin, 26 ans, et Donat Martin 42 ans. Un cinquième suspect serait appréhendé sous peu.

La police provinciale déclare que des bons de la victoire d'une valeur de \$450 et provenant de Terrebonne auraient été retrouvés dans la maison de Morin, rue Québec, et qu'une somme de \$350 en argent aurait été également retrouvée. Le chef Louis Jargaille a dirigé, avec le concours du capitaine J.-A. Marneau, les recherches dans cette cause.

Chambre de Commerce de Saint-Jérôme

Entretien d'hiver de la route No 11 au nord de Saint-Jérôme

Comme par les années passées, le comité recommande qu'un octroi de \$200.00 soit accordé et payé à la Chambre de commerce de Saint-Jérôme pour l'entretien d'hiver de la route No 11 au nord de S.-Jérôme, à la condition toutefois que le gouvernement n'entretienne pas cette partie de route entièrement à ses frais.

Le contrat entre la ville de S.-Jérôme et Dominion Rubber Co. étant expiré, le comité recommande que l'eau fournie à la dite compagnie du 1er janvier 1943 au 1er juillet 1943 lui soit chargée aux mêmes conditions stipulées au contrat susdit et que d'ici cette date, le 1er juillet 1943, une nouvelle entente devra être conclue entre les deux parties.

La vente de l'entrepôt municipal à la Laurentian Textile Co. ayant été sanctionnée par un bill de la Législature, le 23 mai 1942, le comité recommande que les taxes foncières municipales soient chargées à la dite compagnie à partir du 1er juin 1942.

Fanfare du Collège

A la demande de la fanfare du Collège de S.-Jérôme, le comité recommande un octroi de \$150.00 à la dite fanfare afin de l'aider à défrayer ses dépenses, en considération du fait qu'aucune rémunération n'est exigée des jeunes élèves qui en font partie.

Vol à Terrebonne

Trois hommes ont été appréhendés par la police provinciale, samedi, à la suite d'un vol de \$1,800 à la Colonial Handbag Manufacturing Co., de Terrebonne. D'après l'assistant-directeur Jargaille, deux d'entre eux auraient fait des aveux, tandis qu'un quatrième est encore recherché. Les détenus doivent comparaître à Saint-Jérôme.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des cambrioleurs s'introduisirent par effraction dans l'établissement de cette compagnie et, après avoir éventré le coffre-fort, s'emparèrent des enveloppes de paye contenant la somme de \$1,500 et de \$300 en certificats d'épargne de guerre.

VALEUR RECONNUE Chez J.-W. CYR

Les vêtements fabriqués par les grands tailleurs Tip Top Johnston Royal York et Lombardi, sont reconnus par leur qualité dominante, par leur valeur reconnue depuis longtemps. La réputation de ces grands tailleurs est établie par les laines de qualité, l'élégance des modèles puis la confection impeccable.

Hâtez-vous de commander votre complet ou votre paletot de printemps afin d'éviter d'être en retard aux beaux jours du printemps.

Pour les prix ce sont les mêmes que l'année dernière. Notre assortiment de mercerie et de confection est au grand complet, nos valeurs incomparables, nos prix raisonnables.

J.-W. CYR

Tél. 448

314, rue S.-Georges S.-Jérôme

